

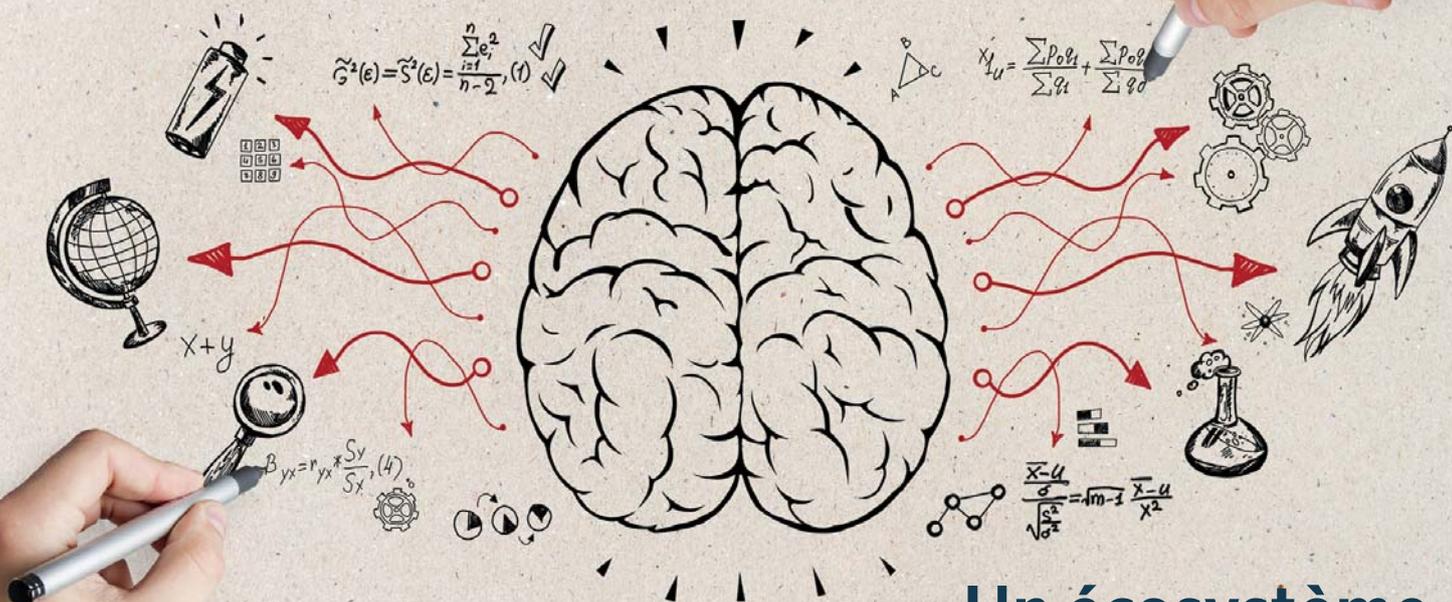
Conjoncture

LE MENSUEL DES DÉCIDEURS



L'INVITÉ DE CONJONCTURE
SAÏD AHMIDOUCH

Innovation au Maroc



Un écosystème
à soutenir



2^e Séminaire
International de la
Médiation au Maroc



Pavillon France : pleins
feux sur le SIAM



Salon de la Sous-
Traitance Automobile
de Tanger



L'actualité vue par le
Service économique de
l'Ambassade de France



Nous concevons



Nous construisons



Nous aménageons



Nous gérons



Nous commercialisons

SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE



1 700 ha
Aménagés

300
Clients

+ de 60 000
Emplois déjà créés





Editorial

Innovation au Maroc : un écosystème à soutenir

Innover, un état d'esprit au quotidien

Philippe-Edern KLEIN
Président

Loin de l'image du chercheur en blouse blanche isolé dans son laboratoire, l'innovation est un relais de croissance essentiel dans un environnement de plus en plus concurrentiel. Les entreprises qui ont réussi ce tournant sont celles qui ont su construire une culture de l'innovation forte et transversale, encourageant chacun de leurs collaborateurs à sortir du cadre pour dénicher les idées les plus créatives.

À l'échelle d'un pays également, une approche visionnaire peut constituer le socle d'un développement exponentiel. Citons notamment le miracle économique de la Corée du Sud, un État qui ne dispose pourtant que de faibles ressources naturelles.

Le Maroc a la chance de compter parmi ses citoyens des inventeurs et des chercheurs de génie, reconnus internationalement. S'ils contribuent au rayonnement du pays, ils ont parfois du mal à trouver localement des soutiens pour réaliser leurs projets, ce qui les contraint à s'expatrier.

Le Royaume a pris conscience de la nécessité de se mobiliser face à cette fuite des cerveaux. Une politique nationale ambitieuse en matière d'innovation lui permettrait en effet de rapatrier sur son territoire le fruit de ce capital immatériel disséminé à travers le monde et, plus encore, de développer davantage ce volet dans le cadre de ses échanges avec ses partenaires économiques.

A son niveau, la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc soutient les jeunes entreprises innovantes en lançant des initiatives telles que son programme Kluster CFCIM. Elle organise également de nombreuses rencontres dont l'objectif est aussi de favoriser la coopération technologique internationale et le partage de savoir-faire. Pas plus tard que ce mois-ci, le Pavillon Solutions France-Maroc de la CFCIM sur le Salon de la Sous-Traitance Automobile de Tanger a accueilli une délégation d'entreprises françaises et marocaines disposant d'une expertise de pointe. Enfin, les parcs industriels de la CFCIM abritent toutes sortes d'activités qui en font de réels pôles d'innovation.

Tous ces enjeux ne sont pas le propre du secteur privé. En effet, les Administrations marocaines ne sont pas en reste et innovent pour proposer de nouveaux services à valeur ajoutée. Tel est le cas de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, dont le Directeur Général, Saïd Ahmidouch, nous a fait le plaisir d'animer notre dernier Forum Adhérents. La CNSS a fait des pas de géant en matière de digitalisation et ne compte pas s'arrêter là.



Conjoncture est édité par la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc ► 15, avenue Mers Sultan - 20 130 Casablanca. Tél. LG : 05 22 20 90 90. Fax : 05 22 20 01 30. E-mail : conjoncture@cfcim.org. Site Web : www.cfcim.org ► **Directeur de la**

publication Philippe-Edern Klein ► **Rédacteur en chef** Philippe Confais ► **Président du Comité de rédaction** Serge Mak
► **Secrétaire de rédaction-journaliste** Nadia Kabbaj ► **Ont collaboré à ce numéro** Marie-Cécile Tardieu, Laurence Jacquot, Société de Bourse M.S.IN, Sofya Benchekroun, Rémy Pigaglio, Thomas Brun, M'Fadel El Halaissi, les administrateurs et collaborateurs de la CFCIM ► **Crédits photos** CFCIM, Fotolia, Ambassade de France, DR ► **Conception graphique** Sophie Goldryng ► **Mise en page** Mohamed Afandi ► **Impression** Direct Print (Procédé CTP)
► ISSN : 28 510 164 ► Numéro tiré à 13 500 exemplaires.



PUBLICITÉS

Mariam Bakkali Tél. : 05 22 93 11 95 - 05 22 93 81 28 GSM : 06 61 71 10 80 mariam.bakkali@menara.ma
Anne-Marie Jacquin Tél. : 05 22 30 35 17 GSM : 06 61 45 11 04 jacquinn_annemarie@yahoo.fr
Nadia Kaïs Tél. : 05 22 23 66 61 GSM : 06 69 61 69 01 kais.communication@gmail.com



DANS UN MONDE QUI CHANGE,
**ON DOIT POUVOIR AJUSTER SON PROJET
COMME ON LE SOUHAITE.**



CHANGEZ VOTRE MENSUALITÉ À TOUT MOMENT AVEC LE CRÉDIT HABITAT BMCI.

Vous pouvez, chaque année, revoir la durée de votre crédit et le montant de votre mensualité, à la hausse ou à la baisse en fonction de vos revenus. Vous avez également la possibilité de changer la nature de votre taux, de différer ou de suspendre vos échéances. Rendez-vous sans plus attendre dans les agences BMCI pour bénéficier de nos offres*.

bmci.ma

05 29 044 044



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change

Sommaire

Echos Maroc

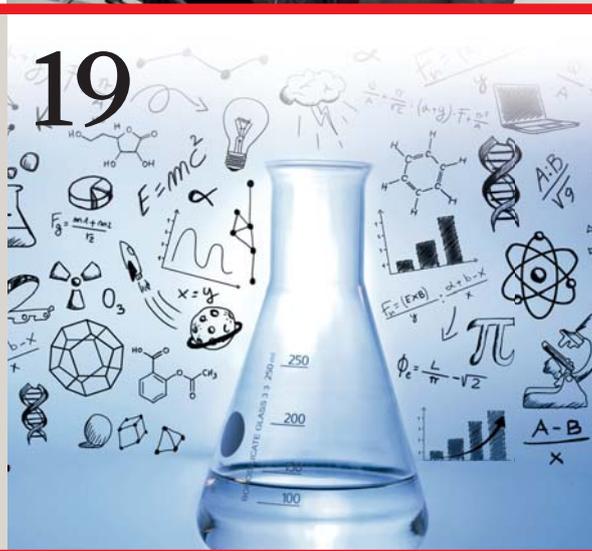
- 6 Spoliation foncière : une situation qui s'enlise selon l'ADJM
- 8 Interview de Nabil Boubrahimi
- 11 Interview de Karim Cheikh
- 12 Saïd Ahmidouch, invité de Conjoncture
- 14 Service économique de l'Ambassade de France
- 16 Indicateurs économiques et financiers



ZOOM

Innovation au Maroc : un écosystème à soutenir

- 20 Connecter les entreprises et la recherche scientifique pour innover.
- 23 Entretien avec Nawal Chaïbi
- 24 Entretien avec Adil El Maliki
- 26 Ces inventeurs marocains qui brillent loin du Maroc.
- 28 Entretien avec Abdellatif Miraoui
- 30 Entretien avec Rachid Yazami



Regards d'experts

- 34 **Économie** : Investissement, emploi et croissance économique

Initiatives durables

- 36 Lancement d'une association du Forum de la Mer
- 37 Mutualiser les connaissances pour mieux lutter contre le cancer du poumon

Actus CFCIM

- 38 2^e Séminaire International de la Médiation au Maroc
- 42 Pavillon France : pleins feux sur le SIAM
- 44 Une présence remarquée sur le Salon de la Sous-Traitance Automobile de Tanger

On en parle aussi...

- 50 **L'association du mois** : Association Société de Bienfaisance de Casablanca
- 50 **Agenda Culturel de l'Institut français du Maroc**



Spoliation foncière : une situation qui s'enlise selon l'ADJM

Le 5 avril 2018, l'ADJM (Association pour le Droit et la Justice au Maroc) a organisé sa quatrième conférence de presse sur le thème des spoliations foncières immobilières au Maroc. Chaque année, l'association fait le point sur cette problématique qui touche de nombreuses personnes et tout particulièrement celles vivant à l'étranger. Ces dernières constituent en effet des cibles privilégiées pour les fraudeurs qui semblent, le plus souvent, agir en bande organisée.

« Aujourd'hui, notre association a recensé près de 500 dossiers, ce qui est énorme. », déplore Stéphane Vabre qui lance « un appel au secours aux autorités pour poursuivre les efforts qui ont déjà été faits ». L'ADJM constate en effet que, malgré les directives et le courrier adressés par Sa Majesté le Roi Mohammed VI au Ministre de la Justice, le 30 décembre 2016, il n'y a eu à ce jour aucune condamnation définitive dans les dossiers de spoliation. Or, derrière chaque dossier, se cachent souvent des drames humains. Certains cas



traînent dans les tribunaux depuis plus de 50 ans, passant de génération en génération. Inscrit dans la Constitution de 2011 comme droit fondamental, le droit à propriété est toutefois fragilisé par l'article 2 de la loi 39-08 du 22 novembre 2011 qui limite à quatre années le délai pour lancer un recours en justice à compter de l'inscription frauduleuse au registre de la conservation foncière. Un délai d'autant plus discutable

que les propriétaires dépossédés n'ont généralement pas connaissance de la falsification, à moins de vérifier régulièrement auprès de l'Agence Nationale de la Conservation Foncière (ANCFCC) que leur titre propriété est toujours à leur nom. Malgré la récente mise en ligne d'un portail internet permettant de consulter les registres de l'ANCFCC, il est particulièrement difficile pour les victimes de spoliation d'apporter la preuve formelle de la fraude. *

► Nadia Kabbaj

6^e édition de HUB AFRICA

Du 2 au 3 mai 2018 s'est tenue à Casablanca la 6^e édition de HUB AFRICA, plateforme des investisseurs et des entrepreneurs en Afrique. Placée sous le thème « La diaspora africaine au service du développement du continent », la rencontre vise notamment à informer les opérateurs internationaux sur les opportunités par secteur et par pays et à développer les

échanges et les investissements croisés inter-africains. Les solutions qui soutiennent et encouragent les TPE, PME, startups ou tout porteur de projet seront également mises en avant.

Depuis sa création, HUB AFRICA a accueilli en moyenne 10 000 participants et visiteurs à chaque édition. Ces derniers ont assisté à près de 60 conférences et ateliers animés par plus de 80 experts et conseillers. *



Une délégation du MEDEF au Maroc



DU 16 AU 19 AVRIL DERNIER, la délégation « Task Force Ville Durable » du MEDEF était en visite au Maroc. Présidée par Gérard Wolf, Président de Brics Access, elle a notamment participé à la Smart City Expo de Casablanca ainsi qu'au Forum Ville et Régions Durables.

DE NOUVELLES DIMENSIONS S'OFFRENT À VOUS.

Mai 2018, DACHSER Casablanca se redéploie sur Mohammédia. Chez DACHSER, nous relevons les défis logistiques du futur. Notre plateforme multi-activité de Mohammedia, située au carrefour du réseau autoroutier et portuaire, centralisera nos services de transport routier national et international, de douane et de logistique. Objectif : optimiser nos processus, maîtriser notre qualité, accroître votre performance.



En générant plus de richesses en Afrique, la zone de libre-échange continentale profitera au Maroc



**Interview de
Nabil Boubrahimi,
Professeur d'Économie à
l'Université Ibn Tofaïl de
Kénitra**

Que contient le traité sur la Zone de Libre Échange Continentale (ZLEC) africaine adopté le 21 mars dernier à Kigali et signé par le Maroc ?

Ce traité, qui peut être signé par les États membres de l'Union africaine (UA), est en quelque sorte le texte fondateur de la zone de libre échange continentale. Il comporte les ingrédients d'un cadre opérationnel destiné à l'administration de cette zone. Il énonce les engagements des pays signataires, tels que l'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires au commerce des marchandises et services, la coopération en matière de politique de la concurrence, de réglementation douanière, ou encore l'harmonisation du droit de la propriété intellectuelle. Il identifie les obstacles et incite les États à les éliminer pour, ensuite, aller plus loin dans la coopération.

L'étape suivante est désormais le passage à l'action. Les comités de l'UA doivent fixer des échéances sinon, le risque est d'en arriver au même niveau que plusieurs Communautés Économiques Régionales (CER) africaines dont le cadre (souvent inspiré de l'Union européenne) existe, mais d'où rien de concret n'en est sorti.

Que pourrait apporter au Maroc la création de cette zone ?

Selon plusieurs études, le commerce intra-africain pourrait être dopé de 35 milliards de dollars par an si une telle zone était mise en place et si les barrières tarifaires et non tarifaires étaient abolies. Le Maroc a choisi d'aller vers une coopération avec les autres pays africains. La demande d'adhésion à la CEDEAO l'a démontré. En générant plus de richesses en Afrique, la ZLEC profitera au Maroc.

Le Royaume connaît actuellement des difficultés pour exporter certains de ses produits vers les marchés européens et américains, qui fixent des exigences en matière de normes. Il a donc tout intérêt à se tourner vers le commerce intra-africain.

L'Afrique est, aujourd'hui, la zone la moins intégrée du monde. Son commerce intra-régional à hauteur de 12 %, alors qu'il est de 70 % dans l'UE, 52 % en Asie et 50 % en Amérique du Nord. Cela démontre qu'il existe un énorme potentiel.

Quel rôle pour les communautés économiques régionales dans la ZLEC ?

Les CER africaines ont des niveaux d'intégration très variés. La ZLEC pourra constituer un cadre global et alors contribuer à dynamiser certaines d'entre elles. Elle pourra aussi s'appuyer sur les acquis des communautés les plus avancées.

Le fonctionnement le plus efficace serait que les discussions, au sein de la ZLEC, aient lieu au niveau des CER. Si le Maroc rejoint la CEDEAO, celle-ci parlera en son nom. Mais si son adhésion n'aboutit pas, le Royaume pourra toujours s'exprimer en tant que pays, et non en tant que membre d'une communauté. *

► Propos recueillis par Rémy Pigaglio

Fitch et Standard & Poor's confirment la note BBB- du Maroc

Fitch a confirmé le 29 mars dernier la note BBB- attribuée au Maroc. L'agence de notation financière américaine a relevé la « stabilité économique continue » du Royaume, qui résulte d'un historique de politiques économiques avisées et d'un déficit inférieur à la catégorie des pays BBB. Toutefois, le Maroc présente un développement faible et des ratios de dettes externe et gouvernementale élevés, ainsi qu'un important déficit du commerce extérieur. Fitch anticipe une croissance de 3 % en 2018.



Le 6 avril dernier, l'agence Standard & Poor's confirmait à son tour la note du Maroc, fixée également à BBB-. L'organisme constatait un historique de déficit fiscal maîtrisable, une consolidation fiscale en cours, des niveaux de dette gouvernementale modérés et une réduction du déficit du commerce extérieur. Le Royaume serait en revanche handicapé par un PIB par habitant faible comparé aux pays qui ont la même note, une dépendance significative à l'agriculture et des besoins sociaux élevés. Standard & Poor's prévoit une croissance de 3,1 % en 2018. *



ARVAL
BNP PARIBAS GROUP

PUBLI-RÉDACTIONNEL

ARVAL MAROC

DIGITALISER POUR MIEUX SERVIR

L'année 2018 sera encore une fois synonyme d'innovations pour Arval ! Le loueur, qui totalise un parc de plus de 6 500 véhicules au Maroc, table ainsi sur la puissance et la richesse du digital pour compléter l'accompagnement sans faille de ses équipes. Pleins phares sur les nouveautés qui réinventent la location longue durée !

S'il est une évidence en découvrant les nouveaux services d'Arval, c'est bien cette détermination à simplifier la location longue durée et à favoriser l'accès à des informations essentielles pour optimiser la gestion d'une flotte d'entreprise. Le leader de la LLD au Maroc enrichit son offre de 4 nouvelles solutions innovantes, soutenues par le choix de solutions digitales et la force de son réseau de partenaires dans l'ensemble du Royaume.

AAL La télématique prend place à bord



Arval Active Link est le nouveau compagnon de route qui vient révolutionner la gestion de parcs automobiles. Cette solution facile à mettre en place est un formidable outil capable de traiter et d'analyser en temps réel des données en provenance des véhicules équipés. Une interface personnalisable, intuitive et évolutive, permet ainsi de consulter des données générales ou d'avoir une connaissance plus précise du parc, d'un véhicule ou d'un conducteur. Les effets ? Une optimisation des coûts, des usages et de la sécurité des conducteurs,

mais aussi l'identification de leviers d'économie. Sans oublier un gain de temps pour le gestionnaire du parc, qui accède à la synthèse efficace et pertinente de tous les paramètres de la flotte ! Récemment introduite sur le marché, elle ne sera effective au Maroc qu'à partir du mois d'avril.

ARVAL SELL & LEASE Des occasions à saisir...



Comment opter pour la location longue durée, lorsque l'on possède déjà un parc de véhicules en propre ou en leasing ? Le service Arval Sell and Lease vient simplifier cette démarche, de la vente

aux enchères des véhicules actuels sur la plateforme professionnelle des véhicules d'occasions Arval à la gestion opérationnelle de la nouvelle flotte en externalisant tous les risques opérationnels. Arval devient l'interlocuteur unique, qui peut également assurer toute la communication avec les conducteurs, l'exécution de la Car Policy ou encore l'élaboration d'un reporting sur la gestion. Les effets sont immédiats sur la maîtrise des coûts et le bilan de l'entreprise, qui retrouve les avantages d'une flotte automobile flambant neuve et peut se recentrer sur son activité.

PACK VIP Un service sur mesure en toutes circonstances



C'est une exclusivité qu'Arval a choisi de mettre à la disposition de sa clientèle marocaine : un service d'excellence pour accompagner le quotidien ou les imprévus, même les week-end et jours fériés ! En cas de panne ou d'accident, un conseiller est disponible par téléphone pour fournir, en priorité, tous les services et facilités. Ceci inclus également le véhicule de remplacement, mis à disposition lors des opérations de vidange, de visite technique

et de changement des pneus. Les responsables de flotte, soutenus dans toutes les démarches administratives, y compris pour l'obtention de la carte verte, bénéficient également de la carte VIP, réservée uniquement aux membres premium, pour profiter de solutions et d'avantages exclusifs pour gagner en sérénité !

MY ARVAL DIGITAL SUITE Pour aller à l'essentiel



C'est un véritable écosystème digital intégré qui a été conçu par Arval pour regrouper l'ensemble des services et informations exhaustives, en versions dédiées aux gestionnaires (indicateurs de gestion de la flotte, performances de chaque véhicule, indicateurs financiers...) ou aux conducteurs avec My Arval Mobile. Ces derniers bénéficient ainsi d'un outil accessible en ligne pour retrouver les informations concernant le véhicule, les services (géolocalisation et recherche des partenaires Arval, réservation en temps réel, garages à proximité, assistance en ligne), mais aussi d'autres fonctionnalités pour faciliter le quotidien, notamment un portefeuille digital reprenant tous les documents utiles (carte grise, carte Arval, permis de conduire, etc.).

Autant d'innovations qui entraînent la location longue durée vers une nouvelle génération de services, qu'Arval met en place en fonction des besoins perçus auprès de ses clients et partenaires.

Première sélection de startups financées par le fonds Innov Invest

Près de six mois après son lancement effectif, le fonds Innov Invest de soutien aux startups de la Caisse Centrale de Garantie (CCG) va commencer à financer des jeunes pousses. L'opération s'effectuera via le programme « StartUp Maroc Booster », créé par StartUp Maroc, une des structures d'accompagnement de porteurs de projets labellisées par la CCG. « Nous sommes le premier organisme à délivrer les financements dans le cadre des dispositifs Innov Idea [dons] et Innov Start [prêts] du fonds Innov Invest. Le programme StartUp Maroc Booster est destiné à accompagner les startups souhaitant gagner une dimension plus importante. Il doit leur permettre de décrocher un premier client et d'être prêtes, d'une manière générale, à la phase "go to market" », indique Naoufal Chama, Président de StartUp Maroc, qui a lancé le programme le 14 avril dernier. Les entrepreneurs bénéficieront d'un mentorat, de bootcamps, de 14 semaines d'accélération, ainsi que d'autres actions selon leur profil (compétitions, mobilité internationale...). Parmi les 20 startups sélectionnées, quatre recevront une subvention de



© Fotolia

200 000 dirhams (Innov Idea) : GEMS, Moldiag, Livepedago et PREV-DEV. Une d'entre elles, Mazma Invest, se verra quant à elle octroyer un prêt d'honneur (Innov Start) de 500 000 dirhams. *

L'économie informelle pèserait 20 % du PIB hors secteur primaire



© Fotolia

Début avril, la CGEM a publié une étude, réalisée par le cabinet Roland Berger, visant à « évaluer l'impact de l'informel et à proposer des mesures d'intégration pour ce secteur ». Après une enquête menée auprès des fédérations professionnelles, d'organismes publics et de plus de 100 acteurs de l'informel, le rapport évalue l'économie informelle à 20 % du PIB hors secteur primaire. Elle représenterait en outre 10 % des importations. Le manque à gagner fiscal est estimé à 34 milliards de dirhams. Le rapport détaille, en conclusion, un plan d'action qui passerait par l'accroissement de l'attractivité du formel notamment à travers le renforcement de la compétitivité des entreprises, un assèchement de la contrebande, le développement de l'axe formation et éducation ou encore la lutte contre la corruption. *

La Fédération de la Chimie et de la Parachimie organise un workshop à Casablanca



FEDERATION
DE LA CHIMIE &
DE LA PARACHIMIE

EN MARGE DE SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, la Fédération de la Chimie et de la Parachimie a organisé le 26 avril 2018 à l'hôtel Sheraton Casablanca un workshop sur les opportunités d'investissement offertes par le secteur de la chimie et parachimie dans le cadre des écosystèmes et sur les appuis et soutiens de l'État pour accompagner et réussir ces investissements. Le programme de l'atelier a également porté sur les nouveautés fiscales en 2018.

Nous tablons sur un taux de croissance du secteur aéronautique de 20 %



Interview de Karim Cheikh,
Président du Groupement des Industries Marocaines Aéronautiques et Spatiales (GIMAS)

Le taux d'intégration locale du secteur aéronautique est passé de 17 % en 2015 à 29 % en 2018. Comment expliquer ce bond ?

Le Maroc a su mettre en place les mesures stratégiques pouvant accueillir les entreprises en quête de nouvelles capacités de production compétitives et qualitatives. Nous récoltons aujourd'hui les fruits de ces efforts et nous tablons sur un taux de croissance de 20 %. Il s'agit principalement d'une croissance organique.

Par ailleurs, nous avons élaboré une cartographie globale de nos métiers qui a permis d'identifier les chaînons manquants, de les compléter avec des opérateurs locaux et d'attirer des investisseurs étrangers.

Nous veillons tous les jours à ce que notre modèle marocain s'adapte continuellement pour conserver et améliorer sa position. Notre objectif d'intégration locale, fixé au départ à 35 % à l'horizon 2021, a d'ailleurs été revu à la hausse pour être porté à 42 %.

Le secteur est donc en bonne santé ?

Il se porte très bien. Le défi pour les opérateurs installés est maintenant de tenir les délais car les carnets de commande des motoristes et des avionneurs sont toujours pleins. Le GIMAS lancera bientôt une action « performance industrielle », destinée à accompagner des grappes composées de donneurs d'ordre et de fournisseurs vers la performance.

Quels sont les écosystèmes qui composent aujourd'hui le secteur au Maroc ?

Quatre écosystèmes sont en place : la fabrication mécanique et l'assemblage, le câblage et l'électronique, l'ingénierie et enfin la maintenance et la réparation. Nous entamons une autre phase

de développement en intégrant de nouvelles activités à fort potentiel telles que le composite, les moteurs et l'électronique embarquée.

Parmi les écosystèmes existants, nous mettons l'accent sur la maintenance et la réparation des avions et des moteurs dans l'optique de cibler les compagnies aériennes européennes et africaines. Aujourd'hui, deux grosses implantations le structurent : le centre historique de la Royal Air Maroc et la joint-venture d'Air France Industries et la RAM. Nous avons également des PME à Benslimane, Casablanca et Marrakech. Nous travaillons à la mise en place d'un centre de formation et de certification de techniciens MRO.

Nous travaillons également beaucoup sur notre écosystème ingénierie. Le GIMAS a créé fin 2017 un Cluster Aerospace dédié à l'innovation et la R&D qui se veut une plate-forme collaborative entre les industriels, les centres de recherches des écoles d'ingénieurs et des universités et les porteurs de projets.

L'accent a été mis sur la formation. Comment faire en sorte que les besoins en ressources humaines soient satisfaits ?

En plus de l'Institut des Métiers de l'Aéronautique, qui a formé plus de 15 000 techniciens à fin 2017, l'État est fortement engagé avec le GIMAS pour favoriser l'adéquation entre les besoins des industriels et les dispositifs de formation. Certains de ces dispositifs sont à développer et à réformer, d'autres restent à créer pour répondre aux besoins tant en volume et en infrastructures, qu'en filières de formation.

Où en est l'implantation de Boeing et de son écosystème ?

La convention signée en septembre 2016 devant Sa Majesté prévoit l'installation de 120 fournisseurs de rangs 1 et 2, la création de 8 700 emplois, ainsi qu'un impact économique d'1 milliard de dollars. Une équipe de la Direction de l'Aéronautique du Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Économie Numérique a été dédiée à cet écosystème et travaille tous les jours avec les équipes de Boeing. C'est un écosystème important dont la mise en place, comme pour tout projet de cette envergure, prend un peu de temps. *

► Propos recueillis par Rémy Pigaglio

IDSUD Énergies organise une conférence sur les énergies renouvelables

Le 5 avril 2018 à Casablanca, IDSUD Énergies Afrique, filiale du Groupe français IDSUD Énergie, a organisé en partenariat avec DMEGC Solar, premier fabricant mondial de cellules photovoltaïques, une conférence portant sur le thème : « Les énergies renouvelables dans votre quotidien : de la réflexion à l'intégration ». Animée par des experts du domaine, la conférence a notamment abordé les thématiques suivantes : la réflexion ENR à porter, la stratégie dans une intégration ENR ou encore dans quel environnement intégrer les ENR. *

« L'assuré est un client de la CNSS et il a droit au meilleur service »

Saïd Ahmidouch, Directeur Général de la CNSS, était l'invité du Forum Adhérents le 26 avril 2018 au siège de la CFCIM. La rencontre portait sur le thème « Les nouveaux services de la CNSS : nouvelles prestations, digitalisation, couverture sociale des professions libérales et des travailleurs indépendants ».



La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) s'est profondément transformée depuis une dizaine d'années : la population couverte est en effet passée d'une minorité de salariés marocains à la quasi-totalité d'entre eux.

En parallèle, la CNSS a déployé toute une palette d'outils numériques destinés à fluidifier ses relations avec les assurés et les organismes de santé. Elle va devoir désormais s'atteler à la mise en place d'une protection sociale pour les non-salariés, qui sont aujourd'hui exclus du système.

En introduction du Forum Adhérents

du 26 avril dernier, le Directeur Général de la CNSS Saïd Ahmidouch a rappelé les différentes prestations offertes par l'organisme : prestations familiales, allocations décès, congé de naissance ou encore la retraite, sans oublier, bien sûr, l'assurance maladie obligatoire (AMO). En outre, la CNSS est propriétaire de 13 polycliniques. Saïd Ahmidouch, qui dirige la CNSS depuis 2005, rappelle que « l'essentiel, sinon la totalité, du financement de la sécurité sociale provient des charges sociales ».

La majorité des salariés aujourd'hui déclarés

Le Directeur Général donne quelques chiffres significatifs à propos de l'acti-

tivité de la CNSS. 3,38 millions de salariés sont déclarés à la Caisse, contre 1,58 million en 2005. « À l'époque, cela représentait 43 % des salariés du secteur privé. En 2017, nous en sommes à 83 % ».

La masse salariale globale déclarée à la CNSS équivaut à 137 milliards de dirhams.

Par ailleurs 5,92 millions de personnes sont inscrites au régime de l'AMO. Cette prestation a connu une impressionnante montée en puissance ces dernières années. « Ce métier était totalement nouveau pour le personnel de la CNSS, puisque l'assurance-maladie n'avait rien à voir avec les allocations familiales ou les pensions », rappelle Saïd Ahmidouch.

L'AMO a été mise en place progressivement. « Nous devions être certains que nous n'étions pas en train de construire un système qui allait produire des déficits absolument intenable », explique le Directeur Général. Le flux de dossiers traités par la CNSS est passé depuis 2005 de 1 200 par jour à 17 000. « Ce n'est pas un changement d'échelle, mais un changement de nature qu'a connu la CNSS », poursuit-il.

Digitalisation des services et approche « client »

Pour absorber cette charge, la CNSS a notamment choisi de développer ses services en ligne. En 2003, elle créait le portail Damancom pour les télédéclarations. Ce dernier a d'abord été proposé aux plus grandes entreprises puis étendu à l'ensemble d'entre elles. « Il n'existe pas d'obligation légale de passer par le portail, nous avons donc dû convaincre les entreprises. », explique le Directeur Général, qui a voulu faire évoluer les services de la CNSS en adoptant, non pas la logique administrative, mais l'approche du secteur privé. « L'assuré est un client de la CNSS et il a droit au meilleur service. »

Une nouvelle version de Damancom propose une série de nouveaux services : consultations d'informations, immatriculations en ligne... En 2017, 174 000 entreprises étaient inscrites, sur environ 200 000 entreprises affiliées. « 90 % des salariés du secteur privé de notre pays sont déclarés sur le portail », précise Saïd Ahmidouch. Le gouvernement a adopté une loi pour rendre la télédéclaration et le télépaiement (utilisé par 84 000 entreprises) obligatoires. « La Loi vient après que l'habitude ait été installée », commente Saïd Ahmidouch.

Outre le portail Damancom, la CNSS a créé une application Ma CNSS, téléchargée 3,7 millions de fois, et le portail assurés sur le site web de la CNSS, qui reçoit près de 500 000 visites mensuelles. « Nous considérons que la mise à disposition d'informations à l'assuré est aussi importante que les prestations », souligne Saïd Ahmi-

douch. La Caisse est aussi en train de créer un outil dédié à ses relations avec les professionnels de santé.

Tous ces outils permettent notamment d'éviter aux assurés de se déplacer en agence. C'est le rôle, aussi, du centre d'appel mis en place par la CNSS. « Même si une personne vit dans un petit douar, dans le Rif ou dans l'Atlas, elle pourra obtenir des informations », assure Saïd Ahmidouch. Un serveur interactif a, en outre, été mis à disposition des assurés pour traiter les requêtes les plus simples.

L'élargissement progressif de la protection sociale à l'ensemble des travailleurs

Le Directeur Général aborde ensuite la question de l'extension du système de protection sociale aux non-salariés, prochain chantier majeur de la CNSS. « Tout le système de protection sociale de notre pays a été conçu pour les salariés. En Europe, les salariés représentent souvent 90 % des actifs. Mais au Maroc, le nombre d'actifs non-salariés est supérieur à celui des salariés », explique Saïd Ahmidouch. Selon les chiffres du HCP qu'il relaie, les non-salariés seraient entre 5 et 6 millions, contre environ 4,8 millions de salariés. La protection sociale des non-salariés sera obligatoire afin que les populations potentiellement plus souvent malades (personnes âgées, etc.) ne soient pas les seules à s'assurer. « L'équilibre n'est pas assuré par les cotisations des malades, mais par les cotisations des personnes en bonne santé. C'est le principe de la mutualisation », explique Saïd Ahmidouch.

Une double couverture pour la maladie et la retraite

Le système offrira une couverture à la fois de l'assurance maladie et de la retraite. « Quelques Ministères nous ont prévenu que si l'on intégrait les deux couvertures, cela risquerait de coûter plus cher et cela engendrerait une résistance de la part de la population. Or, les assurés cotiseront généralement tant qu'ils sont actifs et ils cesseront probablement de cotiser à la retraite car ils n'auront plus de reve-

nus. C'est pourtant l'âge où ils auront le plus besoin de l'assurance maladie », argumente le Directeur Général. De plus, ces personnes et leurs familles bénéficieront automatiquement de l'assurance-maladie, car la CNSS opérera un prélèvement à la source sur leur pension de retraite.

Le futur système prévoit une forfaitisation des contributions par catégories socio-professionnelles pour pallier la diversité et la complexité des activités non salariées. La mise en place se fera sur plusieurs années, métier après métier.

« Nous sommes en train de parler de quelque chose qui va transformer la protection sociale », assure le Directeur Général. Deux lois ont été adoptées par le Parlement, l'une pour la retraite, l'autre pour l'assurance maladie. Les textes d'application doivent désormais être promulgués. « L'objectif est que les premières catégories puissent bénéficier de la couverture dès 2018, mais cela ne dépend pas que de nous. » « L'avenir, c'est de réussir la protection sociale pour ces millions de personnes qui n'avaient strictement rien jusqu'à aujourd'hui. L'objectif est que notre pays atteigne un taux de couverture de protection sociale qui avoisinerait les 90 %. », conclut Saïd Ahmidouch sur le chantier de la protection des non-salariés.

Le Directeur Général aborde enfin la question des conventions internationales. Le Maroc en a signé une vingtaine, y compris avec la France. « Elles permettent de résoudre des problèmes et d'assouplir un certain nombre de règles. » Saïd Ahmidouch prend l'exemple des Marocains qui ont travaillé en France et qui souhaitent passer leur retraite au Maroc. La France imposait une la présence sur le territoire. « Nous avons convenu avec des organismes européens qu'ils maintiennent la couverture sociale de ces retraités même s'ils sont résidents au Maroc et de nous en laisser la gestion, explique Saïd Ahmidouch. Nous les considérons exactement comme des assurés de la CNSS. Ils peuvent ainsi vivre leur retraite tranquillement, sans faire d'allers-retours. »*

Mot de la Chef du Service économique de l'Ambassade de France



Marie-Cécile TARDIEU

► marie-cecile.tardieu@dgtresor.gouv.fr

Contrat social. La CGEM a organisé le 26 avril dernier une rencontre de très haute qualité sur le thème : « Quel contrat social pour le Maroc ? » Les discussions ont permis de dresser le constat et ouvrir le débat sur les voies pour rendre effectifs les droits auxquels aspirent les citoyens marocains : « Travail, Education, Santé »,

selon un sondage réalisé par le CNDH auprès de 3.685 ménages. Plusieurs intervenants ont contribué à poser les enjeux. Dans la mesure où 86 % des entreprises ont moins de 10 salariés, 62 % des entreprises moins de 3 salariés et que seul 1 % des entreprises ont plus de 200 salariés, la fortification du tissu économique passera par la réduction de la vulnérabilité des salariés comme de leurs employeurs. Dans un pays où 3,3 millions de personnes seulement sont déclarés à la CNSS et 40 % des déclarés à la caisse gagnent moins que le SMIG, la lutte contre l'informel est un défi collectif. Avec la faiblesse du taux d'emploi, il est inévitable de poser la question de la contribution de chacun au développement économique du pays, autant que poser la question de la redistribution de la richesse. Ces enjeux, le rapport de la Banque mondiale les soulignait déjà dans son mémorandum « Le Maroc à l'horizon 2040 » en appelant à i) améliorer les institutions d'appui au bon fonctionnement des marchés ; ii) améliorer les institutions et les services publics ; iii) investir dans le capital humain ; iv) investir dans le capital social. Dans ce contexte, il est utile que toutes les parties prenantes échangent et s'écoulent sur les conditions à réunir pour refonder le modèle économique. ►

L'économie en mouvement

Un chiffre en perspective

98 millions

98 millions de quintaux de céréales produits

En dépit d'un démarrage difficile, la campagne agricole 2017 - 2018 s'annonce sous les meilleurs auspices, grâce, notamment, à la forte pluviométrie enregistrée au premier trimestre 2018. Preuve en est, le taux de remplissage des barrages s'établit à 68,9 % au 27 avril, soit 13,6 % de plus que pour la campagne 2016 - 2017, pourtant excellente. Ainsi, la situation s'est inversée par rapport au début de la campagne agricole où, à mi-décembre, le taux de remplissage s'élevait à 35,1 % soit 15 % de moins qu'un an auparavant. Le déficit pluviométrique résorbé, les récoltes devraient enregistrer de très bons résultats. Ainsi, selon les chiffres annoncés le 23 avril par le ministre de l'Agriculture, M. Aziz Akhannouch, aux Assises de l'Agriculture, la production de céréales atteindrait 98 millions de quintaux, ce qui représente une hausse de 3 % par rapport à la campagne précédente, grâce à un rendement record de 21,8 Qx/ha (en augmentation de 23 % par rapport à l'année dernière). Eu égard au poids de l'agriculture dans l'économie marocaine, c'est tout le Royaume qui va profiter de la bonne performance de l'activité agricole. Le mois dernier déjà, Bank Al-Maghrib réévaluait à la hausse ses perspectives de croissance pour 2018 à 3,3 % contre 3,1 % précédemment. La consolidation de la consommation des ménages induite par l'augmentation de la valeur ajoutée agricole, à laquelle vient s'ajouter une demande extérieure soutenue (particulièrement européenne), pourrait permettre de dynamiser le reste de l'économie, et notamment l'industrie.

► victor.prieur@dgtresor.gouv.fr

La Chronique économique

La faible adéquation entre formation et emploi

Le Haut-Commissariat au Plan a récemment publié les résultats de son étude « formation et emploi au Maroc ». Il ressort de ce travail que l'offre de formation, particulièrement professionnelle, n'est pas en phase avec la réalité du monde du travail. Il apparaît que les actifs au chômage sont relativement plus diplômés que les actifs occupés. En effet, les diplômés représentent 47,8 % de la population active mais 65,8 % de la population au chômage. Si le taux de chômage des diplômés de l'enseignement général tend à baisser avec le niveau de diplôme, la dynamique est inversée pour les diplômés de la formation professionnelle dont le niveau de chômage augmente à mesure qu'ils se spécialisent (jusqu'à 28,4 % pour ceux ayant une qualification professionnelle).

Résultat, 7,6 % de la population est en situa-

tion de déclassement, faute de pouvoir valoriser correctement leur diplôme sur le marché du travail. Dans la formation professionnelle, plus on se spécialise, plus le déclassement augmente, tandis que la dynamique inverse s'observe dans l'enseignement général à partir du DEUG.

L'offre d'emplois qualifiés reste faible au Maroc, ne permettant ainsi pas aux diplômés, surtout de la formation professionnelle, de s'insérer sur le marché du travail sans être victimes de déclassement. Ainsi, le taux de chômage des diplômés de la formation professionnelle s'établit à 25,5 % (contre 19,7 % pour les diplômés de l'enseignement général) et le risque de déclassement pour cette population atteint 33,6 % (trois fois plus important que dans l'enseignement général).

► victor.prieur@dgtresor.gouv.fr

Secteur à l'affiche

Déplacement au Maroc de la Task Force « ville durable » du MEDEF international

Une délégation de la Task Force « ville durable » du MEDEF international, conduite par son Président, M. Gérard Wolf, s'est rendue au Maroc du 17 au 19 avril, à l'occasion de la 3^{ème} édition du Smart City Expo à Casablanca.

Cette mission s'inscrit dans la continuité des échanges initiés dans le cadre du Forum économique organisé lors de la XXIII^{ème} Rencontre franco-marocaine de Haut Niveau qui s'est tenue en novembre dernier, dont un des panels portait sur les « Enjeux liés à l'urbanisation et au développement durable » au Maroc et plus globalement en Afrique. La Task Force s'était déjà déplacée au Maroc avec M. Gattaz (mars 2016) et lors de la COP22 (novembre 2016). Cette mission a atteint plusieurs objectifs et notamment :

- Marquer l'intérêt constant des entreprises françaises pour les projets de villes durables au Maroc ;
- Nouer de nouveaux contacts avec les régions et les communes marocaines pour prendre connaissance des nombreux projets récemment annoncés dans le cadre de leur programme de développement ;
- Informer les entreprises sur le financement des projets en lien avec la ville durable au Maroc ;
- Prendre connaissance des efforts d'innovation au Maroc dans la ville durable.

Le programme dense de rendez-vous (notamment ministre de l'habitat, secrétaire général du Secrétariat d'Etat chargé du développement durable, directeurs de villes nouvelles et établissements financiers) a permis de rencontrer tous les interlocuteurs du secteur, ce qui a donné de nouvelles opportunités aux entreprises de la délégation.

► laurence.jacquot@dgtresor.gouv.fr

Relations France-Maroc

Visite de M. Stéphane Travert, Ministre de l'agriculture et de l'alimentation



M. Stéphane Travert, Ministre de l'agriculture et de l'alimentation, sur le Pavillon France du SIAM

© @BF_Agrotech

Le Ministre de l'agriculture et de l'alimentation, M. Stéphane Travert, s'est rendu au Maroc du 22 au 24 avril 2018. Cette visite, la première au Maroc et la seconde en pays tiers, après la Chine, visait trois objectifs ; i) conforter la relation entre les ministres français et marocain et leurs équipes, ii) densifier la coopération bilatérale dans tous les domaines relevant du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, pêche incluse, et iii) participer à 3 événements importants à Meknès, organisés par le Maroc pour deux d'entre eux, les Assises de l'Agriculture et le SIAM (salon international de l'agriculture au Maroc), et par la France s'agissant d'un Agrobusiness Forum présentant l'offre française dans divers secteurs agricoles.

Le renforcement de l'excellente relation bilatérale s'est concrétisé par la signature de deux accords techniques et le paraphe d'un accord-cadre de coopération entre les deux ministères français et marocain.

M. Travert a marqué l'intérêt de la France à renforcer les échanges en matière de recherche et développement sur de nouveaux outils de transformation répondant aux attentes des consommateurs et s'est engagé à accompagner les entreprises françaises souhaitant investir sur le territoire marocain.

Lors de sa rencontre avec la vingtaine d'entreprises présentes sur le Pavillon France, et en partie en présence de son homologue marocain, il a pu échanger sur les enjeux de la présence française au Maroc, les sujets de préoccupation des entreprises, et leurs ambitions sur le marché marocain : en particulier la croissance importante des exportations de génétique, animale comme végétale, bénéficiant tout à la fois de l'impulsion donnée au développement des filières agricoles (lait, viande, fruits) par le plan Maroc Vert, et de l'excellence des filières françaises (races comme variétés).

► daniel.laborde@dgtresor.gouv.fr

Affaires à suivre



Le premier moteur est sorti de l'usine PSA de Kénitra. Ce dernier a réussi les tests de validation en France. L'écosystème va maintenant monter en puissance avec la sortie du premier prototype de véhicule pour juillet 2018 et le démarrage de la production pour début 2019 avec à terme un objectif de 200 000 véhicules par an ►► **L'OCF a procédé le 2 au 4 mai à une levée de fonds sur le marché obligataire** (plafond de 5 Mds MAD) visant au financement des projets de son programme de développement stratégique « Vague II » (projetant une enveloppe globale de 75 Mds MAD d'investissements sur dix ans) visant à la consolidation de la position dominante de l'entreprise publique sur le marché des phosphates ►► **CIH Bank a lancé un nouvel emprunt obligataire** pour un montant de 1 Md MAD dans le cadre de son plan stratégique 2016 - 2020 qui vise à consolider la présence de proximité de la banque avec l'objectif d'ouvrir 100 nouvelles agences d'ici 2020 et à développer une offre digitale. La banque a prévu pour 2018 une enveloppe de 468 M MAD d'investissements répartie entre la logistique (287 M MAD) et le système d'information (181 M MAD) ►► **A l'occasion du déplacement du Roi Mohammed VI à Brazzaville, 14 nouveaux accords ont été signés entre le Maroc et le Congo.** Ils portent sur des sujets aussi divers que la pêche, l'agriculture, l'éducation, la logistique, le tourisme, l'énergie ou encore la santé. Un accord relatif à la promotion et à la protection réciproques des investissements et un accord de non-double imposition visent à renforcer la relation économique bilatérale entre les deux pays en stimulant les investissements.

Indicateurs économiques et financiers

Retrouvez chaque mois dans Conjoncture les principaux indicateurs économiques et financiers du Maroc.
Une rubrique réalisée par la société de Bourse M.S.IN.



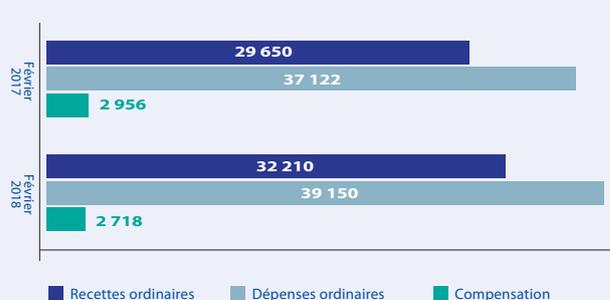
Balance commerciale

A fin Mars 2018, le déficit commercial a progressé de 10,64% par rapport à la même période de l'année 2017.



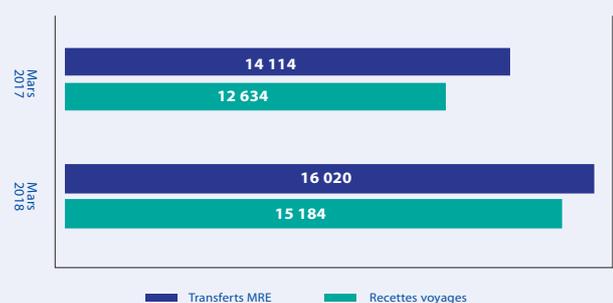
Finances publiques

A fin février 2018, la charge de la compensation a enregistré une baisse de 8,05% en glissement annuel, en passant de 2,96 à 2,72 milliards de dirhams.



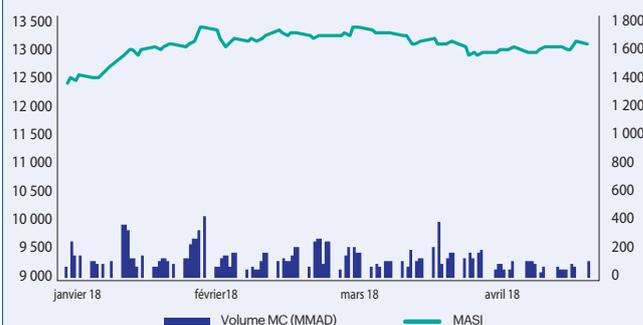
Transferts des MRE & Recettes Voyages

Les recettes de voyages et les transferts des MRE ont enregistré respectivement des hausses de 20,18% et 13,50% à fin mars 2018.



Bourse de Casablanca

Au terme du mois d'avril 2018, le MASI a enregistré une baisse de 0,26%, portant sa performance depuis le début de l'année à 5,16%.



Inflation

En glissement annuel, l'inflation s'est établie à 2,5% en mars, contre 1,8% au mois précédent. Cette accélération reflète une augmentation de 2,8% à 8,7% du rythme de progression des prix des produits alimentaires à prix volatils.



					Var %/pts
Échanges extérieurs	Importations globales (en mdh)	mars 17/	108 214	117 141	8,25 %
	Exportations globales (en mdh)	mars 18	64 192	68 436	6,61 %
	Déficit commercial		-44 022	-48 705	10,64 %
	Taux de couverture (en %)		59,32 %	58,42 %	-89,76 Pbs
	Transferts des MRE (en mdh)		14 114	16 020	13,50 %
	Recettes voyages (en mdh)		12 634	15 184	20,18 %
Monnaie et crédit	Agrégat M3 (en mdh)	mars 17/	1 197 264	1 263 410	5,52 %
	Réserves Internationale Nettes (en mdh)	mars 18	243 705	231 413	-5,04 %
	Créances nettes sur l'administration centrale (en mdh)		148 027	180 612	22,01 %
	Créances sur l'économie (en mdh)		957 348	985 922	2,98 %
	Dont Créances des AID (en mdh)		818 143	837 322	2,34 %
	Crédit bancaire		804 277	829 371	3,12 %
	Crédits immobiliers (en mdh)		251 512	259 412	3,14 %
	Crédits à l'équipement (en mdh)		151 926	171 327	12,77 %
	Crédits à la consommation (en mdh)		49 405	51 727	4,70 %
Prix	Indice des prix à la consommation (100=2006)	mars 17/			
	Indice des prix à la consommation	mars 18	116,7	119,6	2,49 %
	Produits alimentaires		124,0	128,1	3,31 %
	Produits non-alimentaires		111,6	113,2	1,43 %
	Taux de change (prix vente)				
1 EURO	déc. 17/	11,22	11,23	0,10 %	
1 \$ US	avril 18	9,36	9,29	-0,71 %	
Taux d'intérêt	Taux d'intérêt (en %)				Pb
	(13 semaines)	déc. 17/	2,17 %	2,16 %	-1,0
	(26 semaines)	mars 18	2,19 %	2,19 %	0,0
	(52 semaines)		2,32 %	2,28 %	-4,0
(2 ans)		2,48 %	2,45 %	-3,0	
Bourse Des valeurs	MASI (en points)	déc. 17/	12 388,82	13 028,01	5,16 %
	MADEX (en points)	avril 18	10 100,32	10 598,58	4,93 %
Activités sectorielles					
Telecom (milliers d'abonnés)	Téléphonie mobile	déc. 16/	41 514	43 916	5,79 %
	Téléphonie fixe	déc. 17	2 070	2 046	-1,16 %
	Internet		17 058	22 192	30,10 %
Pêche côtière	(mille tonnes)	fév. 17/	168	145	-13,69 %
		fév. 18			
Énergie	Énergie appelée nette (GWh)	fév. 17/	5 516	5 754	4,31 %
	Consommation d'électricité (GWh)	fév. 18	4 522	4 690	3,72 %
Industrie	Exportation de l'Automobile (en MDH)	mars 17/	14 808	17 251	16,50 %
		mars 18			
Mines	Chiffres d'affaires à l'exportation OCP (en mdh)	mars 17/	10 306	9 554	-7,30 %
		mars 18			
BTP	Vente de ciment (en milliers de tonnes)	mars 17/	3 555	3 309	-6,92 %
		mars 18			
Tourisme (milliers de touristes)	Nuitées dans les EHC	fév. 17/	2 848	3 212	12,78 %
	Arrivées de touristes y compris MRE	fév. 18	1 326	1 481	11,69 %

Échanges Extérieurs

Au terme du premier trimestre 2018, le déficit commercial s'est aggravé de 10,6 % pour s'établir à 48,7 milliards de dirhams. Cette évolution s'explique la hausse des importations (+8,2 %) qui progressent à un rythme supérieur à celle des exportations (+6,6 %). Par ailleurs, le taux de couverture s'est situé à 58,4 % contre 59,3 % un an auparavant.

Tourisme

À fin mars 2018, les flux financiers relatifs aux voyages et aux MRE ont progressé par rapport à la même période en 2017. Les recettes touristiques se sont améliorées de 20,2 % pour s'établir à 15,2 milliards de dirhams. Pour leur part, les transferts des MRE ont progressé de 13,5 % et représentent un montant de 16 milliards de dirhams, soit le plus haut niveau enregistré depuis 2012. Par conséquent, ces deux postes ont permis de couvrir 64,1 % du déficit commercial, contre 60,8 % l'année précédente.

BTP

À fin mars 2018, le volume de l'encours des crédits alloués au secteur immobilier a augmenté de 3,1 % pour s'établir à 259,4 milliards de dirhams. Cette évolution couvre une hausse respective de 3,4 % des crédits à l'habitat et de 2,3 % des crédits à la promotion immobilière.

Bourse de Casablanca

Au terme du mois d'avril 2018, le MASI s'est établi à 13 028,01 points, affichant une performance YTD de 5,16 %. Au niveau sectoriel, les plus fortes performances mensuelles ont été enregistrées par les secteurs Loisirs et hôtels (+20,23 %), Télécommunications (+6,15%) et Équipements électroniques et électriques (+5,22 %). Les performances négatives du mois ont notamment concerné les indices des secteurs Immobilier (-15,55 %), Sylviculture et papier (-8,91 %) et Ingénieries et biens d'équipement industriels (-8,69 %).

La capitalisation boursière s'est quant à elle établie à 662,3 milliards de dirhams, soit une hausse de 5,63 % par rapport à fin 2017.

SOGEFACTORIZING CONCENTREZ-VOUS SUR VOTRE ACTIVITÉ, ON SE CHARGE DU RESTE !



FACTUREZ VOTRE CLIENT

DÉPOSEZ VOTRE DOSSIER

FINANCEZ VOTRE TRÉSORERIE

SOGEFACTORIZING : 1^{ER} OUTIL D'AFFACTURAGE EN LIGNE AU MAROC, POUR GÉRER
ET SUIVRE GRATUITEMENT VOS ENCAISSEMENTS À DISTANCE.

www.sogefactoring.sgmaroc.com



TELECHARGEZ
BLIPPAR APP



SCANNEZ
L'OBJET



AUGMENTEZ
VOTRE MONDE REEL



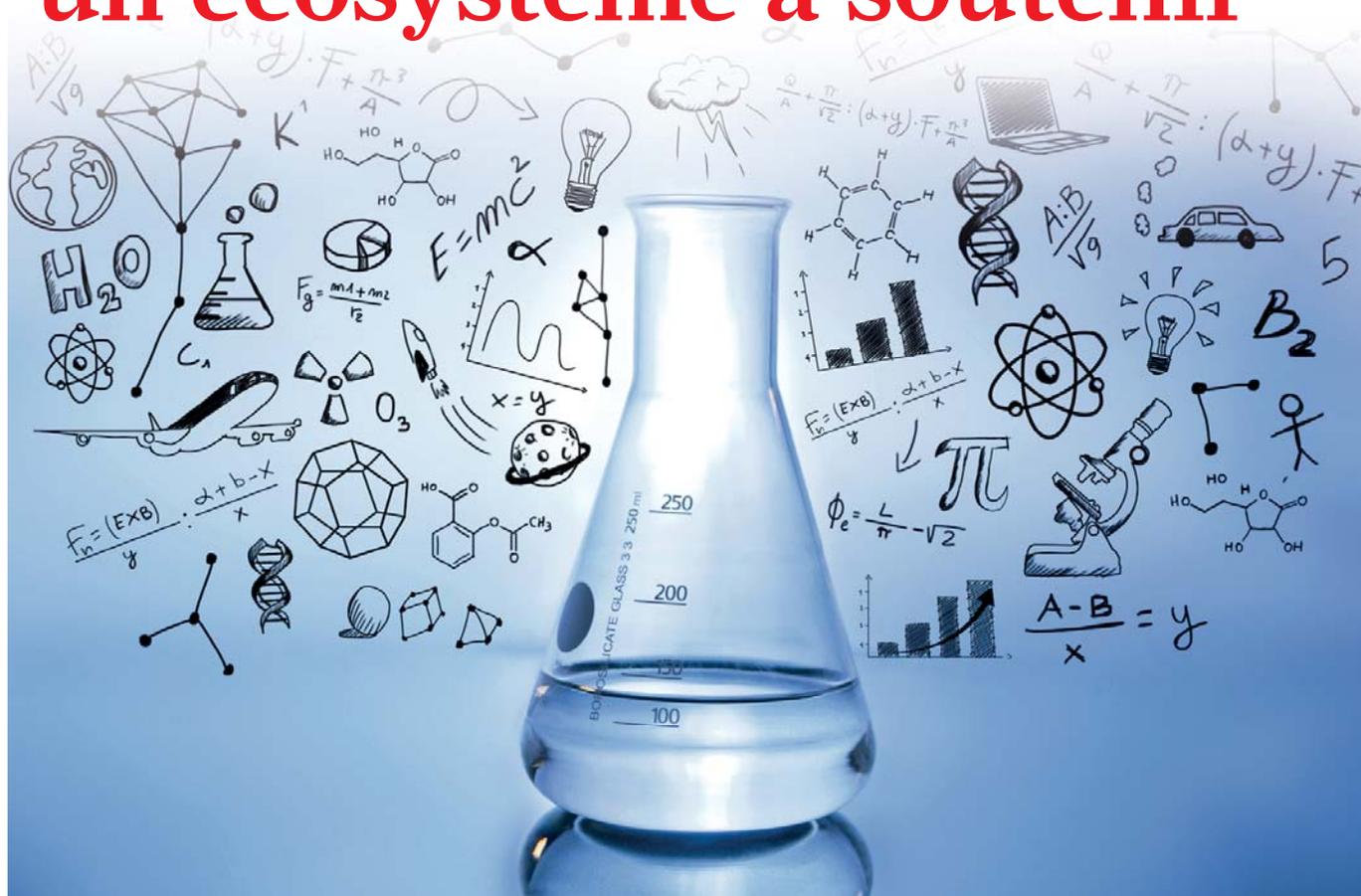
الشركة العامة
SOCIETE GENERALE

يدنا
في يدك

ZOOM

- p. 20** Connecter les entreprises et la recherche scientifique pour innover.
- p. 23** Entretien avec Nawal Chraïbi, Directrice Générale par intérim de la Fondation MAScIR.
- p. 24** Entretien avec Adil El Maliki, Directeur Général de l'OMPIC.
- p. 26** Ces inventeurs marocains qui brillent loin du Maroc.
- p. 28** Entretien avec Abdellatif Miraoui, Président de l'Université Cadi Ayyad de Marrakech.
- p. 30** Entretien avec Rachid Yazami, co-inventeur de la batterie au lithium.

Innovation au Maroc : un écosystème à soutenir



L'innovation est un concept qui couvre de nombreux domaines et dont le champ d'application dépasse la simple R&D. Si les entreprises ont bien compris l'intérêt d'en faire un axe de communication, rares sont celles qui la mettent concrètement en pratique. Au Maroc, malgré quelques avancées, la culture de l'innovation peine encore à se développer, se heurtant à la frilosité des mentalités. Pourtant, une telle approche offre généralement des retombées économiques qui compensent très largement la prise de risque.

Dossier réalisé par Thomas Brun et coordonné par Nadia Kabbaj

Connecter les entreprises et la recherche scientifique pour innover

Classé à la 72^e place du Global Innovation Index, le Maroc conforte sa position en Afrique, mais tarde à franchir un nouveau palier. Si l'innovation est très présente dans le discours des entreprises, les résultats sont plus discrets. Pour y remédier, les différents acteurs de l'écosystème cherchent à développer leurs collaborations.



© Fotolia

L'innovation va bien au-delà de la R&D et couvre de larges domaines allant de la conception à la commercialisation en passant par l'organisation.

Technologique, sociale ou encore pédagogique, depuis plusieurs années, l'innovation semble s'imposer partout au Maroc. Les conférences dédiées au sujet se multiplient et la plupart des grandes entreprises rivalisent d'imagination pour mettre en scène leur politique en la matière. Hackathons, soutiens aux startups, lancement d'applications... l'innovation devient souvent une valeur d'entreprise et un objet de communication, parfois au risque d'être vidée de son sens. Pourtant, loin du langage « corporate » galvaudé, elle demeure un concept stratégique, vecteur essentiel de productivité et de croissance économique.

Qu'est-ce que l'innovation ?

Selon la définition de l'OCDE, l'innovation est « la mise en œuvre d'un produit (bien ou service) ou d'un procédé nouveau ou sensiblement

amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une méthode organisationnelle dans les pratiques de l'entreprise, l'organisation du lieu de travail ou les relations extérieures »*. L'OCDE distingue alors quatre types d'innovation : celles relatives au produit, au procédé, à la commercialisation et, enfin, à l'organisation. Ainsi, l'innovation va bien au-delà de la recherche et développement (R&D) et ne se limite pas aux laboratoires : son champ « englobe l'ensemble des utilisateurs, des fournisseurs et des consommateurs – que ce soit dans les administrations publiques, les entreprises ou les organismes à but non lucratif – et elle transcende les frontières entre pays, secteurs et institutions ». Concrètement, l'innovation peut être représentée comme un processus débutant par une idée ou une découverte issue de la recherche fondamentale, qui sera ensuite développée puis testée en vue d'une éventuelle exploitation.

Pour favoriser cette démarche, chaque pays construit un écosystème susceptible d'encourager son émergence. Il s'agit donc de placer les entreprises et les porteurs de projets dans un environnement propice, où ils pourront trouver les soutiens nécessaires à leur réussite, sur les plans administratifs, scientifiques et financiers notamment.

Où en est le Maroc ?

Pour évaluer les performances de chaque pays en matière d'innovation, l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) a élaboré, en partenariat avec l'Université Cornell et l'INSEAD (Institut européen d'administration des affaires), un indice reconnu internationalement : le Global Innovation Index (GII). Lors de sa dernière publication en 2017, le palmarès était dominé par la Suisse, suivie par la Suède, les Pays-Bas, les États-Unis, le Royaume-Uni, le Danemark, Singapour, la Finlande, l'Allemagne, et l'Irlande. Plus loin, la France se hisse au 15^e rang et le Maroc, au 72^e sur 127 pays. Le Royaume maintient ainsi son classement de 2016, mais améliore son score pour la 5^e année consécutive : il atteint 32,7 cette année, contre 32,2 en 2016, et 28,7 en 2011.

Si le Maroc ne pèse pas très lourd sur l'échiquier international, il consolide toutefois sa position en tant que leader en Afrique du Nord et fait également partie du podium des États africains les plus innovants, après l'Afrique du Sud et l'Île Maurice.

Un état des lieux contrasté

Cet indice mondial prend en considération les capacités et les résultats des pays en matière d'innovation, en se basant sur plus de 80 indicateurs. Comme l'explique Adil El Maliki, Directeur Général de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC), cela constitue un bon référentiel pour évaluer les performances et déterminer les axes de progrès. Ainsi, le Maroc enregistre des scores satisfaisants concernant les rubriques « capital humain et recherche », « infrastructure » et « produits de la créativité ». Ses points forts se concentrent notamment sur les actifs immatériels, une catégorie où il figure à la 39^e place grâce aux critères relatifs aux dépôts effectués à l'OMPIC (marques et dessins et modèles industriels).

En revanche, le rapport du GII relève également des points faibles : le Maroc se classe 115^e en ce qui concerne l'indicateur « innovation linkage » et 93^e en matière de collaboration entre universités et industries dans le domaine de la recherche. En d'autres termes, les acteurs de l'écosystème de l'innovation ne développent pas assez de relations entre eux pour être efficaces.



© Fotolia

Moins de 250 brevets d'origine marocaine sont déposés chaque année.

Un écosystème au ralenti

Si les infrastructures du Royaume sont satisfaisantes et les compétences bien présentes, il s'avère que les résultats ne sont pas à la hauteur de ce que pourrait attendre le pays. Ainsi, l'écosystème de l'innovation au Maroc doit encore progresser pour trouver son équilibre et assurer une bonne relation entre l'ensemble des parties prenantes : entreprises, porteurs de projets, universités, centres de recherche, laboratoires, investisseurs, administrations, organismes publics et société civile notamment.

En 2009, l'Initiative Maroc Innovation avait été lancée par le gouvernement et la CGEM pour stimuler l'écosystème autour de quatre axes : la gouvernance et le cadre, l'infrastructure, le financement et le soutien, ainsi que la mobilisation des talents. Son objectif était ambitieux et visait le dépôt de 1 000 brevets marocains par an et la création de 100 startups innovantes chaque année à partir de 2014. Or, les résultats ne sont pas au rendez-vous, puisque moins de 250 brevets d'origine marocaine sont déposés chaque année et le nombre d'entreprises innovantes créées ne dépasse pas quelques dizaines. Selon la Banque mondiale, « ces résultats s'expliquent en partie par la faiblesse du cadre légal et opérationnel protégeant la propriété intellectuelle des entrepreneurs, le capital des investisseurs et les créances des établissements financiers, ainsi que par les goulets d'étranglement de types procédural et administratif dans le processus d'insolvabilité »**.



»»» Améliorer la coopération

L'une des clés pour encourager l'innovation au Maroc réside incontestablement dans la coopération entre les entreprises, les universités et les centres de recherche. Si certains groupes internationaux, tels que Lafarge Holcim ou IBM, ont construit de grands centres d'innovation et noué des liens avec des établissements d'enseignement supérieur, la grande majorité du tissu économique marocain reste relativement isolée. De même, si certains centres de recherche, comme la Fondation MAScIR, ont su conclure de nombreux partenariats avec le secteur privé pour répondre à leurs problématiques de R&D, la valorisation de la recherche scientifique doit être soutenue pour obtenir de meilleurs résultats. Enfin, l'immense potentiel que représentent les chercheurs universitaires marocains doit être mieux exploité en permettant à un maximum d'entreprises de s'y intéresser. L'Université Cadi Ayyad de Marrakech, l'Université Internationale de Rabat ou encore l'Université Hassan Ier de Settat notamment, multiplient les initiatives en ce sens et doivent inspirer les autres établissements du pays.

Accompagner les acteurs

Pour soutenir la démarche des universités, l'OMPIC œuvre, avec elles, à la création de structures de transfert de technologie, basées sur le modèle américain des TTO, qui ont pour rôle de diffuser auprès des entreprises les résultats des activités de recherche pouvant les intéresser. De même, l'Office a créé le TISC (Technology and Innovation Support Centers), un réseau qui permet d'accompagner tous les acteurs de l'écosystème à travers la mise à disposition de l'information technologique et l'assistance à la valorisation des résultats de recherche. Il faut en effet souligner qu'aujourd'hui une grande partie du travail d'innovation s'appuie sur l'analyse des données et brevets existants à travers le monde et accessibles via les ressources numériques. *

► Thomas Brun

* Manuel d'Oslo : Principes directeurs pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation, OCDE, 3^e édition.

** Le Maroc à l'horizon 2040 : Investir dans le capital immatériel pour accélérer l'émergence économique, Groupe de la Banque Mondiale, 2018.

Que représente l'innovation pour une entreprise telle que Lydec ?

Dans un contexte fortement marqué par la révolution technologique (Big Data, intelligence artificielle et transformation digitale des entreprises notamment), par la libéralisation du secteur de l'énergie ainsi que par un écosystème entrepreneurial marocain en pleine expansion, l'innovation devient un levier majeur pour accompagner l'évolution de nos métiers.

Comment s'organise la politique d'innovation, d'un point de vue stratégique et opérationnel ?

La démarche d'innovation participative « Almoubtakiroune » constitue un processus complet de mise en place des idées qui apportent de la valeur ajoutée à l'entreprise. Cela concerne non seulement la génération d'idées, mais aussi leur affinement, leur prototypage et le développement de projets. Parmi l'une des premières initiatives menées par Lydec, l'ouverture d'une plateforme participative à tous les collaborateurs leur permettant de poster et de transmettre leurs idées. Cette plateforme a contribué à promouvoir l'esprit d'innovation en dépassant les frontières organisationnelles internes. (...) Autre exemple, nous avons lancé en 2017



3 questions à Zineb

Bennouna,

Chef du Département Innovation de Lydec

les workshops « Comment booster votre créativité ? », dont l'objectif est de permettre aux collaborateurs de développer leur potentiel de créativité et de prendre conscience de leurs capacités.

Enfin, dans la continuité de sa transformation managériale, Lydec a souhaité insuffler une culture de l'intelligence collective et a fait évoluer sa démarche en lançant sa stratégie « Lydec Open Innovation ». Celle-ci vise à stimuler et à promouvoir des initiatives ou des projets innovants qui répondent aux besoins des clients, en s'appuyant aussi bien sur les compétences des équipes que sur celles d'un tissu de partenaires extérieurs constitué au sein d'un écosystème alliant universités, start-up, incubateurs, etc.

Quels types de résultats obtient Lydec avec cette démarche ?

Avec sa stratégie « Lydec Open Innovation », Lydec suscite et encourage au quotidien l'esprit d'innovation de ses collaborateurs, puis recense et valorise les initiatives internes en les promouvant vers l'extérieur. Cela entraîne la mobilisation des équipes et renforce leur fierté et leur esprit d'appartenance à l'entreprise. *

► Propos recueillis par Thomas Brun

« Les pouvoirs publics ont un rôle important dans la promotion de l'innovation »



Entretien avec Nawal Chraïbi, Directrice Générale par intérim de la Fondation MAScIR (Moroccan Foundation for Advanced Science Innovation and Research)

Conjoncture : Quelle est la vocation de la fondation MAScIR ?

Nawal Chraïbi : Créée en 2007 par les pouvoirs publics pour promouvoir la R&D et l'innovation au profit des entreprises et du secteur économique marocain, la Fondation MAScIR est une association à but non lucratif. Ses équipes de R&D interviennent dans trois domaines : la biotechnologie, les matériaux et la micro-électronique. Elles ont à leur disposition une plateforme technique dotée d'équipements à très haute performance (RMN, MEB, diffraction des rayons X, chromatographie, PVD, simulateur solaire, etc.) et d'un laboratoire d'optique photonique. De plus, la plateforme microélectronique est équipée de deux salles blanches (classe 1 000 et 10 000) et d'un laboratoire de fiabilité.

Au cours de ses dix années d'existence, MAScIR a déposé 137 brevets, dont 25 à l'international, dans les domaines des matériaux, l'agriculture, le transport, la santé, l'énergie et l'environnement. Sa production scientifique est également loin d'être négligeable : environ 500 publications ont été réalisées par ses chercheurs dans des journaux de renommée mondiale.

Concrètement, quelles innovations sont nées de vos recherches ?

Dans le domaine de l'agriculture, par exemple, MAScIR a développé de nouveaux biofertilisants, des biopesticides, un analyseur de sol et un analyseur portable d'huile d'olive. De même, dans le domaine de la santé, nous avons mis au point des kits de détection des maladies prévalentes au Maroc, à bas coût, qui ont été validés à l'échelle internationale. Dans le domaine du transport et de l'agro-industrie, MAScIR a réalisé des dispositifs et conçu des logiciels dans le traitement d'images. Enfin, dans le domaine de l'énergie, la fondation a développé une expertise reconnue à l'échelle internationale en matière de durabilité des matériaux. Cette expertise concerne, entre autres, les miroirs solaires et les panneaux photovoltaïques.

Comment travaillez-vous avec les entreprises qui ont besoin de ces innovations ?

Nos relations avec les entreprises se sont renforcées au fil des années. Nous comptons aujourd'hui pas moins d'une centaine

de contrats R&D avec elles. Le Groupe OCP est le premier partenaire de MAScIR. Mais nous travaillons également avec MASEN, l'ONCF, l'ONEE, ADM, Lesieur Cristal, Africâble, Éléphant vert, Lear et bien d'autres organismes qui nous confient leurs besoins en R&D et innovation.

Quels types de partenariats sont possibles avec les entreprises ?

MAScIR a une approche à deux niveaux avec ses clients. Au premier niveau, nous leur proposons des solutions issues de la veille technologique et des projets internes, sous forme de prototypes. Au deuxième niveau, nous réalisons pour leur compte des projets suite à l'expression d'un besoin et la rédaction d'un cahier des charges spécifique.

Quel est l'enjeu de l'innovation pour les entreprises marocaines ?

Confrontées à une forte concurrence, les entreprises marocaines se doivent d'innover pour améliorer leurs process, la gestion de leur production, la qualité de leur produit et la mise sur le marché de produits nouveaux. Elles doivent également être compétitives sur le plan du coût de production. Pour relever tous ces défis, les entreprises doivent disposer de ressources humaines adéquates afin de mener à bien des projets innovants et inscrire l'innovation dans leur stratégie de développement.

Comment améliorer encore l'innovation au Maroc ?

Les pouvoirs publics ont un rôle important dans la promotion de l'innovation. Il leur appartient de soutenir les projets innovants portés par les écosystèmes sectoriels, de donner plus de moyens à des organismes de R&D comme MAScIR et de mettre en place des programmes d'accompagnement spécifiques de l'innovation avec des mécanismes de financement adaptés aux différentes catégories d'entreprises (startup, PME Industriels, etc.).

Comme vous le savez, la R&D et l'innovation ont un coût et nous sommes souvent confrontés, dans nos échanges avec les entreprises, à la problématique du financement. Malgré leur volonté d'innover et de mettre sur le marché de nouveaux produits, elles ne peuvent pas toujours supporter en totalité le coût de la R&D, de l'industrialisation et de la certification.*

► Propos recueillis par Thomas Brun

« Notre pays détient une place de choix sur le continent africain »

Entretien avec Adil El Maliki,
Directeur Général de l'OMPIC



Conjoncture : Aujourd'hui, où se situe le Maroc au niveau mondial en termes d'innovation ?

Adil El Maliki : Pour situer la place du Maroc au niveau international, il existe deux niveaux de lecture : la carte mondiale et la carte africaine. Si la visibilité du Maroc sur la carte mondiale n'est pas avérée, notre pays détient une place de choix sur le continent africain : il se classe dans le top 3, après l'Afrique du Sud et devant l'Égypte.

Actuellement, c'est l'Asie qui progresse le plus dans ce domaine. En effet, sept sociétés asiatiques dominent le classement des 10 entreprises qui déposent le plus de brevets d'invention à l'international, dont deux chinois figurant parmi les trois premières. Notre pays a l'ambition d'être producteur de technologies, sous l'impulsion des stratégies sectorielles, notamment le Plan d'Accélération Industrielle, le plan Maroc Numéric, ou encore le Plan Maroc Vert. Plus généralement, ce sont les écosystèmes qui s'intègrent bien à l'économie mondiale qui innoveront le plus.

L'Indice Mondial de l'Innovation place le Maroc au 72^e rang international : comment le pays peut-il progresser ?

Cet indice repose sur de nombreux critères pertinents et cela nous donne une feuille de route pour savoir ce que nous devons améliorer. Une équipe a ainsi été constituée avec d'autres partenaires pour veiller à cette progression depuis plusieurs années. En se classant 72^e en 2017, le Maroc a maintenu son positionnement de 2016, mais il a également amélioré son score pour la cinquième année consécutive, soit 32,7 en 2017 contre 28,73 en 2011. L'objectif n'est pas nécessairement de faire évoluer le classement. Cela n'est pas une fin en soi, mais cela constitue un très bon référentiel pour pouvoir agir sur les leviers d'amélioration de l'écosystème national de l'innovation.

Dans ce cadre, quels sont les points forts et les points faibles du Maroc ?

Nous sommes assez performants au niveau des « inputs »* et de certains « outputs »* tels que les brevets d'invention, les marques, et les dessins et modèles industriels. Par contre, les résultats sont moins bons au niveau de la collaboration universi-

tés – entreprises ainsi qu'en ce qui concerne la sophistication de notre production qui reste à faible valeur ajoutée. Nous devons donc fournir encore beaucoup d'efforts pour mieux travailler ensemble. Il existe des acteurs performants dans l'écosystème, mais les connexions entre eux ne sont pas bien huilées.

Que propose l'OMPIC pour améliorer cette situation ?

À l'instar d'une stratégie d'innovation, notre approche consiste, tout d'abord, à étudier l'état de la technique : c'est-à-dire que nous nous intéressons à tout ce qui se fait dans le monde dans ce domaine. Dans cette optique, nous identifions ce qui fonctionne notamment en Asie, aux États-Unis et en Europe, puis nous cherchons à l'adapter au Maroc en tenant compte des réalités locales.

Ainsi, en partenariat avec plusieurs universités, nous travaillons sur la mise en place des « Technology Transfer Offices » (TTO). Ces structures ont pour objectif de diffuser auprès des entreprises les résultats des activités de recherche valorisables et d'assurer ainsi le transfert de technologie entre l'université et les entreprises. Ce modèle qui est né aux États-Unis, à l'Université de Stanford, fonctionne très bien dans les pays qui l'ont mis en œuvre. Il nécessite toutefois de travailler avec patience et persévérance afin de produire des résultats.

Plus généralement, quel rôle joue l'OMPIC dans l'innovation au Maroc ?

Notre première mission est d'assurer la sécurité juridique des titres de propriété industrielle selon les meilleurs standards internationaux. Il s'agit de notre rôle régalién. Nous avons aussi un rôle d'accompagnateur et nous proposons en effet des formations à tous les acteurs concernés (magistrats, avocats, douaniers, personnels universitaires, etc.) ainsi qu'un accompagnement spécifique aux entreprises pour les aider dans leur démarche d'innovation.

Existe-t-il un dispositif dédié aux entreprises qui souhaitent développer leur stratégie d'innovation ?

L'OMPIC a créé le Réseau de Centres d'Informations Technologiques (TISC). Il regroupe actuellement 50 organismes, abritant 66 points focaux tels que des universités, des centres de

R&D, des centres techniques ou des représentations d'entreprises.

Ce réseau assure l'accès aux tendances technologiques contenues dans les documents brevets, à travers des prestations de recherche sur l'état de la technique, de recherche d'antériorité, de liberté d'exploitation, ou encore de la cartographie des brevets.

Depuis sa création en 2011, le TISC a engendré 813 demandes de brevets au niveau national et 120 au niveau international. De plus, grâce à ce réseau, le nombre de demandes de brevets d'invention des universités est passé de 11 en 2009 à 154 en 2016.

La coopération internationale joue également un grand rôle : quels sont les enjeux ?

L'OMPIC travaille en étroite collaboration avec d'autres offices et organisations nationales, régionales et internationales. L'objectif est de partager les moyens et les meilleures pratiques pour mettre au point les mécanismes et les outils nécessaires à la protection et à la valorisation des actifs de la propriété intellectuelle.

Il est également à souligner que l'OMPIC est très actif dans les négociations et discussions internationales menées au sein de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) avec, par exemple, le Comité Permanent du Droit des Marques, des Dessins et Modèles Industriels et des Indications Géographiques (SCT), que je préside depuis plus de sept ans. En outre, l'OMPIC mise sur la coopération Sud-Sud pour accompagner le développement économique et commercial en Afrique.

Comment se concrétise cette coopération africaine ?

L'OMPIC fait valoir, dans son programme de coopération avec les autres offices et organisations du continent, le développement des compétences en matière de propriété industrielle. Pour ce faire, nous appuyons sur des activités d'échange et de formation organisées avec nos partenaires. Depuis 2015, entre 50 et 100 acteurs africains, exerçant dans le domaine de l'innovation et de la propriété industrielle, bénéficient annuellement des activités organisées par l'OMPIC. Ces acteurs sont notamment issus d'offices de la propriété industrielle, d'universités et d'entreprises, aussi bien de pays de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Centrale, que d'autres régions telles que le Rwanda, le Botswana, le Kenya, Madagascar, etc.

L'AMAPIC (Académie de formation de l'OMPIC) a joué un rôle de premier plan dans la mise en œuvre de ces activités de formation, en particulier la formation pour le Certificat d'Animateur en Propriété Industrielle organisée pour la troisième année consécutive au profit de participants de notre continent.



« Sur les 200 000 brevets déposés à l'international chaque année, moins de 1 % sont protégés au Maroc »

Pour conclure, quels conseils donner aux entreprises qui veulent innover ?

Tout d'abord, le réflexe « PI » (propriété industrielle) doit être présent tout au long de la vie de l'entreprise. Il faut investir de façon stratégique en commençant par s'interroger sur l'état de l'art : qu'est-ce qui existe déjà dans mon domaine ? C'est un travail en profondeur qui nécessite des ressources humaines dédiées. Mieux vaut former un ingénieur à cette démarche plutôt que d'investir sans recherche préalable pour se rendre compte au final que l'on essaie de réinventer des choses qui existent déjà par ailleurs ! En Corée du Sud, dans certains centres de recherche leaders, pas un seul Won n'est investi tant qu'on ne dispose pas d'un rapport complet sur l'état de l'art dans le domaine de recherche en question.

Il se peut même que l'entreprise découvre qu'elle paie des droits de licence sur une invention non protégée au Maroc. En effet, il faut savoir que sur les 200 000 brevets déposés à l'international chaque année, moins de 1 % sont protégés au Maroc, et encore moins dans beaucoup de pays d'Afrique. Ces technologies sont donc libres d'utilisation dans ces régions. Cela peut donc donner beaucoup d'idées pour explorer les tendances technologiques dans les secteurs d'intérêt ! *

* NDLR : moyens dont disposent les pays pour favoriser l'innovation (institutions, capital humain et recherche, infrastructures, perfectionnement des marchés et des entreprises), tandis que les outputs sont les résultats en matière de connaissances et de technologie et les réalisations créatives.

► Propos recueillis par Thomas Brun

Cfia
CARREFOUR DES FOURNISSEURS
DE L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

**LE SALON DES TECHNIQUES ET
SOLUTIONS POUR L'AGROALIMENTAIRE**

Du 25 au 27 septembre 2018
CENTRE INTERNATIONAL DE CONFÉRENCES
ET D'EXPOSITIONS DE CASABLANCA

**6^e
édition**

- 5 000 VISITEURS
- 300 EXPOSANTS
- 40 PAYS

Contact : evenement@cfcim.org

Ces inventeurs marocains qui brillent loin du Maroc

Les inventeurs marocains font régulièrement la Une des médias grâce aux nombreuses médailles qu'ils glanent à travers le monde, mais ils déplorent souvent un manque de soutien dans leur pays.



© Fotolia

Les inventions marocaines ont du mal à trouver preneur sur leur terre d'origine.

Le mythe de l'inventeur génial et solitaire a vécu. Aujourd'hui, « un inventeur seul ne pourra jamais arriver à développer son idée, à la protéger et à la commercialiser : peu importe son degré d'ingéniosité, cela relève de l'impossible ! » Cette déclaration de Majid El Bouazzaoui, Président de l'OFEED (« je suis utile » en arabe), l'association marocaine membre de l'IFIA (Fédération Internationale des Associations d'Inventeurs), illustre le désarroi des inventeurs marocains. Ces derniers sont en effet reconnus par la communauté scientifique, mais se trouvent, le plus souvent, dans l'incapacité de commercialiser leurs inventions par manque de soutien.

Manque de soutien au Maroc

Le mois dernier, l'invention de Majid El Bouazzaoui a remporté quatre nouveaux prix aux salons internationaux de Genève et Moscou, après en avoir décroché six en 2017 à travers le monde. Il s'agit d'un modèle de panneaux solaires qui changent d'orientation automatiquement pour éviter l'accumulation de poussière et de sable, permettant ainsi de réaliser d'importantes économies d'eau lors de leur nettoyage. Si des négociations commerciales pour l'exploitation de cette invention sont actuellement en cours avec plusieurs pays, dont le Kazakhstan, Taiwan, le Koweït et la France, rien ne garantit leur aboutissement.

« Trouver l'idée originale ne constitue, en fait, qu'une infime partie de la difficulté, devant les nombreuses contraintes rencontrées tout au long du processus de réalisation pour arriver à la commercialisation ». Et Majid El Bouazzaoui sait de quoi il parle : bien que lauréat de 48 distinctions internationales - dans plus de 20 pays - dont 24 médailles d'or, il n'a jamais trouvé d'investisseurs ni de soutien au Maroc. Sa précédente invention, un « écran multi-vues » permettant à plusieurs personnes de suivre des programmes différents sur un même téléviseur, lui a déjà valu de nombreuses récompenses sans pour autant être commercialisée. Tombée dans le domaine public, cette idée vient d'être reprise par un autre inventeur aux États-Unis ! Au Maroc, Majid El Bouazzaoui regrette de ne bénéficier d'aucun appui malgré les 14 brevets qu'il a déposés à l'OMPIC. Décoré par Sa Majesté le Roi Mohammed VI lors de la Fête du Trône en 2016, il a multiplié les échanges avec les pouvoirs publics et les investisseurs en vain. Quand il représente le pays au niveau international, c'est toujours à ses frais : « j'ai dû puiser dans mes propres ressources financières et celles de ma famille pour participer aux événements internationaux, sans jamais trouver de sponsoring ou de partenaires financiers ».

Reconnaissance internationale

De nombreux inventeurs marocains brillent dans les concours internationaux et espèrent trouver des investisseurs pour valoriser leurs recherches. Parmi eux, le biologiste Adnane Remmal, Professeur à l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah à Fès, a obtenu le Prix de l'Inventeur Européen 2017. Son invention, explique l'Office Européen des Brevets (OEB), « améliore l'efficacité des antibiotiques classiques grâce aux propriétés médicinales naturelles de plantes aux vertus bactéricides ». De même, Laila Sedki, Doctorante de l'École Mohammedia des Ingénieurs, a notamment été récompensée en 2017 par une médaille d'or lors de la Bitgaram International Exposition of Electric Power Technology (BIXPO) organisée en Corée du Sud, et en a décroché une autre lors du 32^e Salon international des inventions



Majid El Bouazzaoui, recevant un prix au Salon International de l'Invention Archimedes à Moscou pour son système de panneaux photovoltaïques.

© Majid El Bouazzaoui

INPEX aux États-Unis. Solardo, son projet utilisant la technologie des fibres optiques mis au point avec le Professeur Mohammed Maaroufi, permet de transmettre la lumière du soleil de l'extérieur du bâtiment vers l'intérieur. Enfin, pour certains, la réussite se construit aussi à l'étranger. C'est le cas de Rachid Yazami (lire l'entretien), originaire de Fès, qui a débuté ses recherches en France avant de les poursuivre aujourd'hui à Singapour. Co-inventeur de la batterie au lithium dans les années 1980, qui lui a valu le Prix Draper (équivalent du Prix Nobel pour les ingénieurs), il regrette à présent de ne pas pouvoir faire profiter son pays de ses découvertes. En effet, son projet d'usine de batteries nouvelle génération n'a pas trouvé suffisamment d'échos au Maroc et il s'appête à le développer en Chine. Un autre rendez-vous manqué entre le Royaume et l'innovation ? *

► Thomas Brun

Majid El Bouazzaoui adapte à la loi marocaine le guide de l'Indian Innovators Association

En mars 2018, Majid El Bouazzaoui a publié la traduction en langue française et l'adaptation à la loi marocaine de la première partie du guide de l'Indian Innovators Association : « Principes de base des droits de propriété in-

tellectuelle (DPI) ». Il explique que « c'est le premier et unique livre au Maroc sur la propriété intellectuelle et l'innovation, et qu'il a vocation à devenir une référence pour tous ceux qui s'intéressent à ces sujets ».

« Une innovation est un produit de la recherche qui trouve son chemin vers un marché »



Entretien avec Abdellatif Miraoui, Président de l'Université Cadi Ayyad de Marrakech

Conjoncture : L'Université Cadi Ayyad (UCA) se distingue régulièrement au niveau international en matière de recherche scientifique : quelle est sa démarche pour obtenir de tels résultats ?

Abdellatif Miraoui : La recherche scientifique est un pilier de base de notre rayonnement au niveau national et international. La stratégie de l'Université en la matière se base d'une part sur la valorisation de son potentiel de chercheurs, de manière à leur assurer un environnement propice à la production, et d'autre part, sur une écoute permanente des tendances récentes en matière de recherche et d'innovation. Notre politique s'appuie sur une structuration de la recherche autour de thématiques sociétales liées aux besoins de la région de Marrakech-Safi. Nous fédérons en outre des structures de recherche en mettant en place des groupes homogènes dotés d'une masse critique de chercheurs actifs.

Comment s'organise l'Université pour y parvenir ?

Aujourd'hui, l'UCA compte un peu plus de 1 300 chercheurs actifs, organisés en 76 laboratoires de recherche, avec 74 équipes qui se penchent sur des thématiques innovantes et d'actualité. Nous essayons aussi de mettre à disposition le financement nécessaire pour assurer le bon fonctionnement de ces structures, puisque nous dédions un peu plus de 20 % du budget global de l'Université à cette activité. De plus, ce financement est amplifié par les levées de fonds réalisées par nos chercheurs, à travers leur implication dans des projets de recherche financés par divers organismes. Nous encourageons également la coopération au niveau national et international en multipliant les partenariats avec les différents organismes et institutions du domaine. Nous collaborons ainsi avec 580 organismes de recherche. Finalement, nous pouvons aussi nous féliciter pour le grand degré d'exigence, imposé par nos centres des études doctorales, en matière de qualité des publications scientifiques produites par nos étudiants.

Quels sont les domaines où l'Université réussit le mieux ?

L'UCA est une université multidisciplinaire qui compte cette année un peu plus de 100 000 étudiants, dont 2 142 doctorants. Ses chercheurs œuvrent dans un large spectre de compétences.

Il n'en demeure pas moins que la stratégie mise en place par l'université a privilégié une orientation vers des thématiques sociétales liées aux besoins de la région de Marrakech-Safi. Cette politique a permis de créer des niches d'excellence dans un certain nombre de domaines tels que les matériaux innovants, les énergies renouvelables, l'ingénierie, les géoressources, l'agroalimentaire, les systèmes d'information et l'intelligence artificielle, le patrimoine et le tourisme, les sciences de la santé ou encore celles en relation avec les innovations pédagogiques.

Il ne faut pas oublier que c'est là la partie visible de l'iceberg et que l'émergence de ces niches est supportée par une recherche fondamentale et théorique de qualité, que ce soit dans le domaine des sciences « dures » ou celui des sciences « molles ». C'est ce dont témoigne notre position parmi les 300 à 400 premières universités mondiales dans les domaines des mathématiques et sciences physiques, selon le classement académique des universités de Shanghai publié dernièrement.

Le lien entre universités et entreprises est fondamental pour l'innovation : comment cette problématique est-elle appréhendée par Cadi Ayyad ?

Notre mission est de rendre les choses possibles au niveau stratégique. Nous essayons de lever les freins principaux pour voir émerger des innovations nouvelles, en phase avec les tendances du marché. Cette action trouve en premier lieu son origine dans une écoute permanente du monde de l'entreprise, dans un souci d'amélioration de la qualité des formations que nous dispensons. Nous sommes en effet convaincus que formation et recherche scientifique sont intimement liées.

C'est dans cet esprit que, pour la première fois dans l'histoire de l'Université marocaine, nous accompagnons nos étudiants en leur proposant un programme moderne dans le domaine des « soft employment skills ». C'est en leur permettant de mieux communiquer et en leur offrant les meilleures opportunités d'insertion, notamment à travers la politique de stages, que les liens sont tissés avec le monde de l'entreprise. À partir de là, les problématiques de recherche deviennent plus réalistes et les chemins vers l'innovation deviennent possibles. Car, au final, une innovation est un produit de la recherche qui trouve son chemin vers un marché.

Où en est la Cité de l'Innovation de Marrakech et quel rôle jouera-t-elle dans la stratégie de l'Université pour l'innovation ?

Structurée autour de quatre pôles (Pôle recherche et valorisation, Pôle incubateur et entreprises, Pôle formation et Pôle services transverses), la CIM ouvrira ses portes dans quelques mois. 90 % des travaux de construction sont déjà réalisés. Elle vise à créer un espace dédié à la recherche et développement et à l'innovation, favorisant la synergie entre les différentes structures de recherche de l'Université et fédérant des ressources pour plus d'efficacité et de productivité.

La CIM servira d'interface entre l'Université et le tissu socio-économique via l'élaboration de projets communs mettant les compétences de recherche et d'innovation de l'Université au service du développement régional et national. Elle permettra à l'UCA de s'inscrire dans son rôle de catalyseur de l'innovation, à travers notamment l'émergence d'un écosystème favorable à l'essaimage de la culture de l'innovation. La CIM encouragera en outre l'éclosion d'un environnement d'innovation en phase avec les impératifs de la compétitivité et les besoins du marché et stimulera la circulation des compétences et de l'information, cette dernière facilitant la naissance de produits et projets innovants. Enfin, la CIM accélérera la création d'entreprises et d'emplois qualifiés ainsi que le développement de la propriété industrielle et intellectuelle.

Pour aller plus loin, comment favoriser encore l'innovation au Maroc ?

Pour faire de la valorisation, il faut renforcer avant tout l'esprit d'entreprise et continuer à établir des liens solides entre l'université et le monde économique. Dans le contexte actuel, où les pouvoirs publics accordent une priorité à la réduction du déficit des finances publiques, il devient nécessaire que les secteurs privés productifs s'ouvrent davantage sur le monde universitaire et s'impliquent encore plus dans le financement des activités de recherche et d'innovation.



« Nous sommes convaincus que formation et recherche scientifique sont intimement liées. »

Il s'agit d'une responsabilité partagée : la valorisation est effectivement l'une des préoccupations de toutes les universités, mais les moyens actuels restent toujours inadaptes. Il est ainsi important que la communauté accorde une plus large confiance à l'Université et à ses chercheurs. Les universités devront disposer d'une marge d'autonomie accrue, notamment pour la gestion de leurs budgets ou encore pour engager les bonnes personnes, leur faire confiance, mobiliser les ressources financières et mettre en place des procédures solides.*

► Propos recueillis par Thomas Brun



**CHAMBRE FRANÇAISE
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU MAROC**



SERVIR

LES INTÉRÊTS DE
NOS ADHÉRENTS

Créer et activer de nouveaux réseaux /
Faciliter les démarches administratives /
Développer la notoriété de nos adhérents

INFORMER

SUR LA RÉALITÉ
& LES OPPORTUNITÉS
DU MARCHÉ

Garantir une information objective sur
la réalité du marché / Diffuser aux
adhérents la bonne information, au bon
moment / Appréhender un marché

ACCÉLÉRER

VOTRE
CROISSANCE

Saisir des opportunités d'affaires /
Repérer les secteurs porteurs de
croissance / Prospector au Maroc et à
l'international / Recruter / Rencontrer
les acteurs d'un marché / Bénéficier de
formules de foncier avantageuses /
Former

PARTAGER

LES EXPERTISES,
LES EXPÉRIENCES
& LES SUCCÈS

Favoriser les rencontres / Donner la parole
aux experts / Faciliter le partage de
l'information / Organiser des rendez-vous B
to B / Mettre en relation et favoriser le
networking / Organiser des salons
professionnels et des forums d'affaires
incontournables



www.cfcim.org



LA CFCIM, VOTRE BUSINESS PARTNER !

« Les échanges internationaux permettent d'apporter du sang neuf »

Entretien avec Rachid Yazami,
Co-inventeur de la batterie au lithium



Conjoncture : De la médina de Fès jusqu'à Singapour, en passant par le Prix Draper (équivalent du Prix Nobel pour les ingénieurs) : quel est le secret de votre parcours exceptionnel ?

Rachid Yazami : Au départ, je ne savais pas moi-même que j'accomplirais tout cela ! Ce qui m'a beaucoup aidé dans la vie, c'est d'avoir un peu de flair et d'instinct pour prendre certaines décisions qui se sont avérées parfois bonnes. Il y a aussi la capacité à s'adapter : un ami de Grenoble me compare à un caméléon qui adopte la couleur de son environnement. C'était déjà le cas lorsque je suis arrivé à Rouen pour mes études, après avoir passé 18 ans à Fès : je me suis très vite adapté, en m'intégrant notamment grâce au football ! Même chose quand je suis parti à Grenoble pour devenir ingénieur tout en ayant l'objectif de faire un doctorat.

Est-ce à cette époque que vous avez lancé vos travaux sur les batteries au lithium ?

En effet, c'est un an après le début de mon doctorat que j'ai découvert l'anode en graphite pour les batteries au lithium : ce fut le tournant de ma carrière. À l'époque, personne n'y croyait et j'ai presque changé de sujet ! D'ailleurs, l'entreprise française Saft, qui était parmi les leaders mondiaux des batteries rechargeables, n'a pas voulu de cette invention qu'elle jugeait sans valeur industrielle. Ainsi, nous n'avons pas déposé de brevet.

Comment votre invention a-t-elle été valorisée dans le monde de l'entreprise ?

Ce sont finalement les Japonais qui ont utilisé cette découverte pour les batteries qu'on utilise aujourd'hui. Après avoir rejoint le CNRS, je suis parti deux ans pour travailler à Kyoto. C'est à cette période, à la fin des années 1980, que Sony a commencé à commercialiser la batterie au lithium ion qui intégrait donc mon anode en graphite ! Je ne m'y attendais pas du tout.

30 ans plus tard, où en sont vos travaux ?

Nous continuons à faire évoluer les batteries avec de nouvelles technologies. Je viens par exemple d'en mettre au point une nouvelle qui permet une charge plus rapide. Avec ce nouveau protocole, très différent de l'actuel, il est possible de charger une batterie au lithium en 10 minutes, que ce soit pour un téléphone, un ordinateur, une voiture électrique ou n'importe quel appareil ! De plus, cette technologie pourrait doubler la durée de vie des batteries, ce qui améliorerait encore leur utilisation.

Un tel projet pourrait-il être développé au Maroc ?

Oui et j'ai depuis longtemps un grand projet pour le Maroc. Le pays dispose des ressources naturelles et des compétences nécessaires pour construire ces batteries ! Elles pourraient être produites localement et même concurrencer Tesla. J'étais porteur de ce projet et je voulais constituer l'équipe marocaine des batteries au lithium, en partenariat avec des « players » étrangers pour nous renforcer. Mais nous n'y arrivons pas.

Quels sont les freins qui empêchent ce genre de projet au Maroc ?

Nous sommes confrontés à un problème de mentalité et de manque de vision à long terme. Je n'ai pas trouvé suffisamment d'écoute auprès de mes interlocuteurs. Il est très difficile de trouver des investissements, car il n'existe pas de notion de prise de risque, même minimale. Pourtant tout est simple et faisable : j'arrivais avec le bagage technologique, 150 brevets à exploiter et je ne demandais rien ! À présent, ce sont les Chinois qui vont le faire, car ils ont bien compris l'intérêt de cette technologie et de ses perspectives.

Plus généralement, comment expliquer que l'innovation progresse peu au Maroc ?

Cela est dû à un manque total de pragmatisme ! On préfère travailler dans l'« entre-soi » plutôt que de s'ouvrir à l'international. Dans le domaine de l'entreprise et de l'innovation, on n'accepte pas ce qui fonctionne. Par exemple, en football, on fait venir un entraîneur étranger très bien payé qui obtient de très bons résultats. Cela devrait être la même chose dans le domaine de la recherche : on devrait faire venir des pointures internationales pour aider le pays à progresser. À Singapour, le Président de mon université était suédois et le nouveau est américain. Cela est inimaginable au Maroc où l'on estime que seuls des nationaux peuvent faire avancer la recherche scientifique.

Quelles sont vos recommandations pour le pays ?

Il faudrait plus d'ouverture. Les échanges internationaux permettent d'apporter du sang neuf, des idées nouvelles. Nous devons par exemple accepter d'avoir de grandes entreprises dirigées par des étrangers. De même, il faudrait que les patrons des grandes entreprises aient moins de 40 ans et qu'on instaure la parité hommes-femmes. C'est ainsi que le Maroc changera. Cela prendra du temps, mais je reste optimiste ! *

► Propos recueillis par Thomas Brun

L'EFA, l'école qui garantit votre épanouissement et votre réussite professionnelle

TESTS D'ADMISSION 2018 :

19 mai
4 juillet
12 septembre



Accédez aux nombreux métiers qui s'offrent à vous.

Vous pouvez également poursuivre vos études au Maroc ou à l'international.

Inscrivez-vous en ligne, sur place ou par téléphone.

Campus de Formation de la CFCIM
Boulevard Tarik El Ouahda - Aïn Sebaâ - 20250 Casablanca
Tél. : 05 22 35 53 53 / 05 22 35 02 12 • Fax : 05 22 35 89 74



MAROC

HUB VERS L'AFRIQUE

25 AU 27
SEPTEMBRE **2018**

CENTRE INTERNATIONAL DES CONFÉRENCES
& D'EXPOSITIONS DE CASABLANCA

**LE SALON DES TECHNIQUES ET
SOLUTIONS POUR L'AGROALIMENTAIRE**

- 5 000 VISITEURS
- 300 EXPOSANTS
- 40 PAYS

Mehdi LAACHACH

Chef de Projets

Tél. : +212 (0) 5 22 43 96 05

mlaachach@cfcim.org

- ÉMISSIONS TV
- TROPHÉES DE L'INNOVATION
- RENDEZ-VOUS B TO B

INGRÉDIENTS & PAI | ÉQUIPEMENTS & PROCÉDÉS
EMBALLAGES & CONDITIONNEMENTS
QUALITÉ & HYGIÈNE | STOCKAGE & MANUTENTION



Regards d'experts

Des solutions concrètes pour toutes les problématiques qui vous concernent.

Chaque mois dans Conjoncture, retrouvez les précieux conseils de nos experts qui abordent de manière pratique des sujets techniques dans le domaine du juridique, du management, de la communication, des IT, etc.

Vous aussi, rejoignez la communauté des experts de Conjoncture !

Vous êtes adhérent et vous disposez d'une expertise ou d'un savoir-faire reconnu ?

La rubrique « Regards d'experts » vous offre la possibilité de publier vos contributions.

Les contributions à la rubrique « Regards d'experts » sont soumises à l'approbation du Comité de Rédaction de Conjoncture et peuvent faire l'objet d'une adaptation rédactionnelle. Sont exclus les contenus publicitaires et/ou à caractère promotionnel.



Contact : conjoncture@cfcim.org

● **Économie** : Investissement, emploi et croissance économique

Investissement, emploi et croissance économique



M'Fadel El Halaissi,
Directeur Général Délégué
de BMCE Bank of Africa

L'économie marocaine traverse une période difficile où, le moins que l'on puisse dire, l'activité économique n'est pas dans sa phase la plus dynamique. On constate en effet un ralentissement, voire un tassement qui s'inscrit dans la durée.

Ce qui rend certains analystes dubitatifs, ce sont les efforts remarquables en matière d'investissement ainsi que les indicateurs macro-économiques qui restent respectables au regard de la conjoncture internationale et de l'environnement géopolitique du Royaume, et ce, alors même que le niveau de la croissance économique est en deçà de son potentiel et de ses atouts.

Le constat : pourquoi cette inadéquation ?

Il est indéniable que l'économie marocaine a montré une grande résilience face à la tempête de la crise mondiale de 2008 qui a notamment secoué nombre de partenaires du Royaume. Force est de constater que cette résilience s'essouffle depuis bien quelques années déjà ! En dépit des indicateurs macro-économiques honorables, la croissance économique réelle est irrégulière et se caractérise par une demande intérieure effective haletante.

Que faut-il faire pour inverser cette tendance et consolider les acquis du dynamisme économique marocain en neutralisant les points de fragilité ? D'aucuns pensent à la pluviométrie, à la croissance de la production, à l'investissement, à l'exportation, à la maîtrise du déficit budgétaire et de l'inflation ou encore à une politique fiscale incitative.

En réalité, la demande effective, au sens keynésien du terme, demeure à notre avis, l'épine dorsale de la dynamique d'une économie. Le fait générateur de cette demande étant l'emploi, rien que l'emploi, et toujours l'emploi.

« Chaque année, 350 000 nouveaux demandeurs d'emploi arrivent sur le marché du travail, alors que seulement 50 000 postes sont créés en moyenne. »

Toute économie qui se caractérise par un niveau élevé de sous-emploi s'essoufflera à terme, quels que soient les efforts déployés sur les autres variables macro-économiques. Après tout, une économie de marché dépend totalement de la demande effective et de la consommation qui lui confère le rôle de dynamo. Une activité économique soutenue se mesure par la croissance de la consommation.

L'évolution de cet indicateur macroéconomique déterminant met en lumière un phénomène constaté depuis 2013 à savoir un essoufflement de la dynamique économique conjugué à une baisse très significative de la création d'emploi

La corrélation investissement-emplois
Plusieurs économistes s'accordent à dire

que parmi les actions fondamentales à entreprendre pour lutter contre le chômage qui gangrène la population active, il suffit de stimuler l'investissement, créateur d'emplois, et générer ainsi de la demande sur le marché.

Or, il est important de souligner que tout investissement n'est pas forcément générateur d'emplois, du moins pas dans la même proportion, ni dans les mêmes délais.

Certains accaparent l'épargne nationale (publique et privée), alourdissent le budget des finances publiques pour le compte de l'État et génèrent souvent très peu d'emplois (aussi bien directs qu'indirects). Ils s'inscrivent dans le long terme en général, comme c'est le cas pour les investissements liés aux infrastructures. Or, l'économie marocaine a tellement besoin, dans l'immédiat, de stimulants pour entretenir sa croissance par le biais de la demande effective. Elle se doit, plus que jamais, d'orienter tous ses efforts, ses capacités et ses ressources vers l'objectif prioritaire de création d'emplois.

Évolution de la consommation intermédiaire

En milliards de dirhams

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Consommation intermédiaire (en MAD milliards)	415,2	502,6	525	579,5	557,3	574,7	695,7	699,2	712,6	701	686,5

Source : Haut-Commissariat au Plan

Chaque année, 350 000 nouveaux demandeurs d'emploi arrivent sur le marché du travail, alors que seulement 50 000 postes sont créés en moyenne. Cette situation est intenable à terme, économiquement et socialement.

Pourtant, le Royaume affecte presque le tiers de sa richesse aux investissements, et ce, depuis des décennies. Environ 30 % du PIB est en effet dirigé vers la FBCF (Formation Brute du Capital Fixe). L'effort est certes très louable, mais ses impacts sur l'emploi (la dynamo de la croissance) sont très marginaux.

Une politique d'optimisation des investissements dans le cadre d'une stratégie globale visant la lutte contre le chômage est devenue indispensable et urgente, aussi bien pour le secteur privé que le secteur public. Il est également fondamental de rationaliser les choix budgétaires de l'action publique en matière d'investissement et de mettre en place des mesures incitatives à l'emploi dans le secteur privé.

Le tableau suivant met en relief l'inadéquation entre les efforts d'investissement (en termes de FBCF) et la création d'emploi au cours de la dernière décennie.

Politique de création d'emploi et rationalisation des choix budgétaires

L'économie émergente du Royaume a besoin de la mise en œuvre d'un plan d'action coordonnant toutes les politiques économiques vers un objectif ultime, celui de la création d'emplois. Il est vrai que certaines actions ont été entreprises dans ce sens telles que le Plan d'Accélération Industrielle (qui a permis l'émergence en pôle position de certains secteurs comme l'automobile, l'aéronautique ou encore l'économie numérique) ou les mesures d'incitation mises en place dans le cadre du programme TAHFIZ et bien d'autres.

Cependant, ces actions demeurent insuffisantes, car isolées. Leur impact sur la création d'emplois reste très limité et

en deçà des ambitions et des besoins de notre économie.

- La première action repose sur la nécessaire conviction nationale de placer l'emploi au-dessus de toutes les priorités de la politique économique. Pour atteindre l'objectif souhaité (c'est-à-dire la création de plus de 350 000 emplois par an), une politique économique axée essentiellement sur cet objectif doit être appréhendée dans le cadre d'une politique générale, orientant toutes les autres décisions publiques, et ce, durant une période bien déterminée. Cette condition est absolument nécessaire pour inverser la courbe de l'emploi et l'ancrer dans une croissance pérenne.
- La deuxième action réside dans la politique de rationalisation des choix budgétaires en faveur de l'emploi. A titre d'exemple, sachant que le budget de l'Etat affiche bon an mal an un effort d'investissement colossal variant de 50 à 80 milliards par an, une grande partie de ces investissements est affectée aux infrastructures (ports, aéroports, chemins de fer, autoroutes...)
- Certes, ces investissements sont utiles pour une économie émergente, mais pas nécessaires ni prioritaires pour l'emploi. Imaginons qu'une partie de ce budget de 80 milliards (10 à 20 milliards) soit allouée exclusivement au financement de la création d'emploi. Celle-ci est à inscrire dans le budget de « l'investissement social » dont les recettes escomptées à terme (TVA, IS, IR, etc.) lui donneront une rentabilité financière relative. Plusieurs secteurs des services publics peuvent assurer une augmentation d'effectifs. Citons notamment l'Éducation Nationale, la Santé, et les Services de Sécurité, de Défense et d'Ordre Public. Des dizaines de milliers de postes sont à pourvoir dans ces trois secteurs avec un coût budgétaire qui peut être lourd

au départ, mais qui s'avèrera productif au terme de quelques exercices. Les produits fiscaux engendrés par la consommation directe et indirecte générée par ces mêmes emplois couvriront largement le « coût social » de départ. L'emploi au secteur public ne représente que l'amorçage de la dynamique de croissance par la demande.

- La 3^e action fondamentale s'inscrit dans la rubrique des mesures d'accompagnement stimulant la création d'emploi du secteur privé et particulièrement celles menées au profit de la PMI/PME et de la TPE. L'assouplissement des conditions appliquées en matière de législation du travail s'impose comme première mesure d'accompagnement. La dynamique de l'offre en matière d'emploi est étroitement corrélée avec la simplification des conditions de séparation entre l'employeur et l'employé, tout en assurant la protection du salarié. Les mesures d'encouragement et d'incitation à la création de postes dans le secteur privé peuvent prendre plusieurs formes allant de l'exonération des charges patronales et des charges fiscales à la subvention des emplois créés durant la première ou la deuxième année d'embauche. Le programme TAHFIZ lancé en 2015 est à revoir pour le rendre plus attractif et plus séduisant. Par ailleurs, il est également important de renforcer les acquis du Plan Émergence, du Plan d'Accélération Industrielle, du Plan Maroc Vert, Halieutis, etc. en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée en termes d'emploi et en adéquation avec la capacité qu'offre l'économie marocaine au niveau de la compétitivité des facteurs de production.

La mise en place d'un plan d'envergure ayant pour objectif la création d'un million de postes à l'horizon 2020 est à la portée de l'économie marocaine. *

Évolution des trois indicateurs macro-économiques nationaux											
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
FBCF en volume (en MAD milliards)	-	208,2	239,9	233,5	230,2	248,1	276,4	255,8	252,5	253	276,6
PIB en volume (en MAD milliards)	625,4	647,5	685,9	715	742,3	781,2	804,7	841,2	863,7	903	914
Création nette d'emplois	300 000	128 000	133 000	95 100	120 000	105 000	1 000	114 000	21 000	33 000	-37 000

Source : Haut-Commissariat au Plan

Lancement d'une association du Forum de la Mer

La 6^e édition du Forum de la Mer d'El Jadida s'est tenue du 2 au 6 mai autour du thème « Citoyens de la Mer ». L'événement a réuni des initiatives citoyennes, du Maroc et d'ailleurs, qui s'inscrivent dans une logique de développement durable de la mer et du littoral. Le fondateur du Forum, Mehdi Alaoui Mdaghri, a annoncé à cette occasion la création d'une association du Forum de la Mer. « Nous devons réunir des forces vives. Elle [l'association] est constituée de jeunes d'El Jadida et d'ailleurs », a-t-il expliqué en ouverture du Forum, en présence de Nezha El Ouafi, Secrétaire d'État au Développement Durable. Cette association portera les projets initiés par le Forum et « défendra la vocation maritime du Maroc dans un esprit inclusif et de développement durable », indique un communiqué de presse en clôture de l'événement. Comme chaque année, le Forum a aussi organisé le Sea Lab, une compétition où les concurrents devaient défendre leur

projet en 180 secondes. L'étudiante Loubna El Ghalab est arrivée à la première place avec son projet de mise en valeur du littoral et des habitants du quartier d'Aïn Sebaâ, à Casablanca. *



© Mohamed Drissi Kamili



© Mohamed Drissi Kamili



© Mohamed Drissi Kamili

5^e appel à projets du programme FISP-Climat

Le programme FISP-Climat du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) a été lancé en 2013 avec pour objectif de promouvoir dans les pays en développement les innovations et initiatives privées visant à limiter les effets du changement climatique. Le FFEM vient de lancer dans ce cadre son 5^e appel à projets dont la date limite de participation est le 4 juin prochain. Les domaines suivants seront particulièrement ciblés : agriculture et écosystèmes résilients, planification de la résilience et services climatiques, finance et assurance des risques climatiques. La FISP-Climat financera les entreprises sélectionnées par l'intermédiaire de dons (500 000 € maximum par projet). *



© Fotolia

Mutualiser les connaissances pour mieux lutter contre le cancer du poumon

Interview du Professeur Nabil Ismaili, Coordinateur de la première conférence africaine sur le cancer du poumon qui s'est déroulée du 29 avril au 1^{er} mai à Tanger, Trésorier de la Société Marocaine de Cancérologie, Médecin au service oncologie de l'hôpital Cheikh Khalifa Ibn Zaid de Casablanca.

Pourquoi organiser cette première conférence au Maroc ?

J'ai rencontré le Past Président de l'International Association for the Study of Lung Cancer (IASLC), David Carbone, pendant une conférence en Algérie l'an dernier. Il souhaitait alors organiser un congrès sur le cancer du poumon en Afrique ou au Moyen-Orient, mais qu'aucun pays n'avait répondu. Je lui ai donc proposé de faire cet événement au Maroc. La conférence, organisée par l'IASLC en partenariat avec l'Université Mohammed VI des Sciences de la Santé de Casablanca, a donc réuni 90 experts dont 50 internationaux à Tanger.

Existe-t-il un déficit de connaissance sur le cancer du poumon sur le continent ?

En effet, on constate un très grand déficit, à la fois pour l'amont et l'aval du traitement. En ce qui concerne l'amont (dépistage, lutte anti-tabac...), une journée entière de la conférence sera consacrée à la lutte anti-tabac. Une des sessions sera en outre dédiée à la global oncology, c'est-à-



dire au travail effectué par les gouvernements, les laboratoires pharmaceutiques ou encore les ONG. En ce qui concerne l'aval, les défis sont également importants. Les traitements proposés sur le continent sont, en effet, dispensés à un stade avancé de la maladie. Ils sont donc chers alors que nous disposons de peu de ressources. Il reste un long chemin à parcourir en la matière.

La coopération entre l'hôpital Cheikh Khalifa et l'IASLC va-t-elle se développer ?

Ce premier congrès va permettre d'initier des collaborations entre la fondation Cheikh Khalifa Ibn Zaid Maroc et l'IASLC. Cette dernière dispose de « grants » de 200 000 dollars qu'elle attribue à des projets de recherche intéressants. Nous espérons pouvoir leur envoyer des étudiants de Masters ainsi que des doctorants. Par ailleurs, l'idée de donner une suite à ce congrès a déjà fait son chemin. J'ai évoqué la question avec un confrère tunisien : donc, pourquoi ne pas organiser la prochaine édition dans son pays en 2019 ? *

Programme de lutte contre le tabac au profit des étudiants de l'EFA

Afin de sensibiliser les étudiants de l'EFA aux risques du tabac, une session d'information a été organisée au Campus de Formation de la CFCIM. Les jeunes ont ainsi pu bénéficier de conseils pour ne pas tomber dans le piège de la dépendance ou, le cas échéant, pour arrêter la cigarette. La rencontre a été animée par le Docteur Fouzia Radouane, Médecin du Travail. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la démarche RSE de la CFCIM qui, pour rappel, a signé en mai 2016 la charte « Entreprise sans tabac » de la Fondation Lalla Salma pour la Prévention et le Traitement des Cancers. *



2^e Séminaire International de la Médiation au Maroc

Après le succès de la première édition, le Centre de Médiation pour l'Entreprise (CME) de la CFCIM a organisé en partenariat avec l'Ombudsman du Groupe OCP son deuxième Séminaire International de la Médiation au Maroc le 18 avril dernier au Casablanca Hôtel.

Tous les principaux acteurs de la Médiation au Maroc se sont retrouvés une nouvelle fois à l'occasion du 2^e Séminaire International de la Médiation au Maroc qui a également réuni des représentants d'institutions internationales de Médiation notamment d'Afrique, d'Europe et du Canada.

L'assemblée plénière a démarré par les allocutions de Philippe-Edern Klein, Président de la CFCIM, Rajae Elmrahi, Magistrat à la Cour de Cassation, Paul Dubé, Ombudsman de l'Ontario, Larbi El Hilali, Ombudsman du Groupe OCP et Franck Dautria, Vice-Président Délégué aux relations Institutionnelles

de la CFCIM et Médiateur agréé CME-CMAP.

La matinée s'est poursuivie par deux panels portant respectivement sur l'état des lieux de la Médiation au Maroc et sur la Médiation à l'international. L'après-midi, quant à elle, été consacrée à des ateliers de rencontre avec les Médiateurs.

Tous ces échanges entre intervenants de haut niveau ont permis d'apporter un nouvel éclairage sur les enjeux de la Médiation et de promouvoir un peu plus les avantages de cet outil en matière de résolution amiable des différends auprès des entreprises et professionnels. *



Rajae Elmrahi, Magistrat à la Cour de Cassation.

© CFCIM



Larbi El Hilali, Ombudsman du Groupe OCP.

© CFCIM



Panel sur le thème «Etat des lieux de la Médiation au Maroc». De gauche à droite : André Robelin, Président de la Commission Médiation de la CFCIM, Yasmine Essakalli, Avocat au Barreau de Casablanca, Larbi El Hilali, Ombudsman du Groupe OCP, Asmaâ Morine Azzouzi, Présidente de l'AFEM, Abderrazak Amrani, Président de la Cour d'Appel de Commerce de Casablanca et Amandine Decoux, Vice-Présidente du Cercle Marocain des Directions Juridiques.

© CFCIM



Panel sur le thème «La Médiation à l'international». De gauche à droite : Alexis Ndzenkeu, Magistrat, Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires, OHADA, Patrice Mouchon, Président du Centre de Médiation et d'Arbitrage de la Chambre de Commerce Franco-Arabe, Lofti El Ajeri, Vice-Président du Centre de Conciliation et d'Arbitrage de Tunis, Jean-Paul Saubesty, Médiateur Judiciaire et Conventionnel et Paul Dubé, Ombudsman de l'Ontario.

© CFCIM



Paul Dubé,
Ombudsman de l'Ontario,
Canada

« C'est une expérience enrichissante pour moi de pouvoir apprendre sur les autres médiateurs et leur façon de régler les plaintes et les doléances des citoyens, des entreprises ou des

gouvernements. Je pense que nous avons beaucoup en commun. Certains enjeux sont universels. D'abord il faut qu'un Ombudsman ou qu'un Médiateur établisse une crédibilité auprès des différents intervenants pour avoir l'impact désiré. Nous avons donc beaucoup parlé de nos processus, des standards, la formation et l'on revient toujours à l'aspect humain et à la manière dont nous construisons les relations pertinentes et productives pour pouvoir régler les différends humains que ce soit dans le contexte organisationnel ou législatif. En tant qu'Ombudsman ou Médiateur, nous offrons une option autre que le système judiciaire qui plus flexible, moins coûteuse et plus rapide. »

« J'ai vraiment été très heureux d'être invité à ce 2^e Séminaire International de la Médiation au Maroc et de voir la qualité des intervenants, des échanges et du nombre de participants. Je crois qu'il s'agit véritablement d'une progression dans la capacité de développer et de mettre en place la Médiation au Maroc, et ce, grâce au Centre de Médiation pour l'Entreprise (CME) créé par la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc. Tout cela a été initié depuis un certain nombre d'années en accord avec Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP) qui a assuré les premières formations des Médiateurs à Casablanca qui eux-mêmes ont pris le relai de la formation en partenariat avec le CMAP. La Médiation au Maroc, on le voit bien, se développe. Tout cela va dans le sens de la mise en place d'un processus de règlement des conflits à l'amiable, complémentaire de la Jus-



Jean-Paul Saubesty,
Médiateur Judiciaire et
Conventionnel agréé par le
CMAP

tice, mais qui permet de trouver des solutions apaisées au conflit sachant que, si cela ne fonctionne pas, les parties ont toujours la possibilité de retourner devant le Juge. En tant qu'entreprise, cela permet d'assurer la pérennité de la relation. »



André Robelin,
Président de la Commission
Médiation de la CFCIM,
Médiateur agréé CME-
CMAP

« Nos intervenants ont été brillants, tout autant les uns les autres, et ont contribué à diffuser une bonne image de la Médiation et

surtout à lever les éventuelles craintes qu'elle pouvait susciter et à encourager les opérateurs à se former sur le sujet pour connaître le processus et devenir, le cas échéant, Médiateur. Bien évidemment cette journée n'aurait pas pu se passer sans le soutien de nos partenaires, en particulier l'Ombudsman du Groupe OCP ainsi que notre partenaire technique privilégié, le CMAP. J'espère que nous aurons contribué à apporter un peu plus de connaissance de ce qu'est la Médiation et de donner un peu envie aux opérateurs économiques d'y faire appel et de pouvoir trouver leurs propres solutions par le biais d'une personne indépendante, neutre et impartiale. »

« Ce séminaire a été une grande réussite. En première partie nous avons eu une analyse de la situation marocaine, par rapport à la Loi et à la pratique notamment. Nous avons eu l'occasion d'avoir des points de vue très différents : des avocats, des juges et des entreprises marocaines. Cela a été très instructif, car cela a permis de mettre en lumière l'application de la Loi et tous les défis pour la faire évoluer et développer la Médiation au Maroc. Au cours du 2^e panel, nous avons échangé sur les pratiques internationales en matière de Médiation. Ce fut un échange extraordinaire, car nous avons eu la position des pays de l'OHADA qui viennent d'adopter un acte unique complètement dédié à Médiation, ainsi que les approches française et canadienne en la matière. Nous avons également pu voir un peu ce qui se passe dans les autres pays dans les autres pays du



Lotfi El Ajeri,
Vice-Président du Centre de
Conciliation et d'arbitrage
de Tunis

Maghreb, notamment la Tunisie et l'Algérie. L'interaction a été très intéressante, car l'on ressent qu'il existe un mouvement international très fort qui milite vers la consécration de cette technique nouvelle qui place l'être humain au cœur de la résolution des litiges. »

L'ANDA anime une réunion d'information sur l'aquaculture

L'aquaculture est un secteur qui en est encore à ses prémices au Maroc, mais qui offre toutefois des perspectives très intéressantes. Afin de présenter aux adhérents toutes les opportunités dans ce domaine, l'Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture (ANDA) a animé une réunion d'information le 4 avril dernier au siège de la CFCIM. *



Protéger la créativité et l'innovation



En matière d'innovation et de créativité, il existe des solutions pour protéger ses investissements. Le 30 mars dernier, la CFCIM a organisé un petit-déjeuner d'information sur le thème « Combattre juridiquement la concurrence déloyale et la contrefaçon face à une crise de créativité et d'innovation ». La rencontre a été animée par Caroline Rolshausen, Chargée de Mission à l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI) et auprès de l'Ambassade de France au Maroc, Nawal Tahiri, Directrice des Affaires Juridiques et de la Conformité de Centrale Danone, Nafissa Belcaid, Directrice du Pôle des Signes Distinctifs à l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC) et Soulimane Thaili, Avocat. *

Réunion d'information de la CNSS à Laâyoune

La CFCIM a organisé en partenariat avec la CNSS une réunion d'information le 11 avril 2018 à l'hôtel Al Massira à Laâyoune. La rencontre, qui a rassemblé une trentaine de personnes, avait pour objectif de présenter les services en ligne de la CNSS. Elle a été animée par Rachid El Kamel, Directeur Régional de la CNSS à Laâyoune et Moulay Houcine Filali, Chef d'Agence à Laâyoune. *



La CFCIM accueille le 2^e colloque Éco-Énergies

Le 11 avril dernier, le Cluster français Éco-Énergies, dédié à l'éco-bâtiment, organisait, en partenariat avec la CFCIM et avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, son 2^e Colloque. La rencontre portait sur le thème : « Le Maroc, terre d'avenir de la performance énergétique et environnementale des bâtiments. Vers un nouveau modèle innovant de création de valeur ». *



After-Work CFCIM : retrouvez vos partenaires business

Comme chaque mois, l'After-Work CFCIM a réuni une centaine de participants venus nouer de nouveaux contacts et échanger des cartes de visite dans un cadre convivial. La rencontre s'est tenue le 9 avril à l'hôtel Hyatt Regency de Casablanca. Retour en images.



AFTER-WORK de la CFCIM
Le deuxième lundi de chaque mois



Business



Réseau



Convivialité

Pavillon France : pleins feux sur le SIAM



Comme chaque année, Business France et la CFCIM ont organisé le Pavillon France à l'occasion de la 13^e édition du Salon International de l'Agriculture de Meknès (SIAM) qui s'est déroulée du 24 au 28 avril derniers. Réunissant plus de 800 000 visiteurs et 1 350 exposants, le SIAM a été placé cette année sous le thème « Logistique et marchés agricoles ». La Hollande était le pays invité d'honneur de cette édition. Parmi les temps forts du salon, le forum au cours duquel sont notamment intervenus les Ministres de l'Agriculture marocain et français, Aziz Akhannouch

et Stéphane Traveret, qui ont ensuite visité le Pavillon France.

Une vingtaine d'entreprises françaises opérant dans différents domaines (élevage, machinisme agricole, agro-alimentaire, horticulture et pépinière) ont été accompagnées dans le cadre du SIAM et ont pu aussi bénéficier d'un programme personnalisé de rendez-vous B to B. À l'occasion du SIAM, Business France et la CFCIM ont également mis à jour la publication « le Marché du machinisme agricole et des équipements pour l'industrie agroalimentaire au Maroc ». *

Quelles solutions pour améliorer la qualité de l'air ?

Au même titre que la gestion des déchets, la problématique des rejets atmosphériques concerne de nombreux industriels. Afin de présenter les solutions qui permettent de mieux contrôler ces rejets, la CFCIM a organisé le 25 avril dernier un petit-déjeuner d'information sur le thème « La qualité de l'air au Maroc et les nouvelles technologies pour l'améliorer ». La rencontre a été animée par Dominique Baricheff, Consultant chez ARIA Technologies et El Hassane Rahmouni Directeur Général d'Envirotec. Ces experts ont notamment abordé des sujets tels que la réglementation en vigueur, la circulation atmosphérique, la mesure des émissions, la modélisation des transferts de polluants ou encore l'élaboration des plans d'actions. *



La copropriété en question

La CFCIM a organisé le 12 avril dernier un petit-déjeuner d'information sur le thème : « La copropriété au Maroc : comment mettre en place un syndic de copropriété à la lumière de la loi n° 18-00/106-12 ». La rencontre a été animée par Maître Nesrine Roudane, Avocate au Barreau de Casablanca, Cabinet Roudane & Partners, Maître Jad Aboulachbal, Notaire et Laurent Degliame, Président-Directeur Général de Degliame Immobilier Conseil & Gestion, Administrateur de Biens. La rencontre visait notamment à faire le point sur les nouvelles mesures apportées par la Loi n° 106-12 en matière de règlement de la copropriété. *



Petit-déjeuner d'information à Tanger sur les neurosciences appliquées au management



Les neurosciences peuvent se faire l'allié du management, notamment dans le cadre de la conduite du changement au sein de l'entreprise. Le 18 avril dernier, à l'hôtel Kenzi Solazur, la CFCIM et sa Délégation Régionale de Tanger ont organisé un petit-déjeuner d'information sur le thème « Leadership et management : les neurosciences au service de l'engagement de vos collaborateurs ». La rencontre a été animée par Laurence Vandeventer, Associée du Cabinet APTER France-Maroc. *

La CFCIM accompagne une délégation d'entreprises au Salon INTERMAT à Paris



DU 22 AU 26 AVRIL 2018, LA CFCIM a accompagné une délégation d'une trentaine de personnes sur le salon INTERMAT à Paris, dédié aux matériels, équipements et solutions de construction. 1 500 exposants et plus de 180 000 visiteurs étaient attendus pour cette édition.

Une présence remarquée sur le Salon de la Sous-Traitance Automobile de Tanger

Du 25 au 27 avril 2018 à Tanger s'est déroulée la 5e édition du Salon de la Sous-Traitance Automobile organisée par l'Association Marocaine pour l'Industrie et le Commerce Automobile (AMICA). La CFCIM a accompagné une douzaine d'entreprises françaises venues proposer leur expertise au service de l'industrie automobile. Retour en images sur l'évènement.



De gauche à droite : Moulay Hafid Elalamy, Ministre de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique, Philippe-Edern Klein, Président de la CFCIM, Philippe Confais, Directeur Général de la CFCIM et Charafa Chebani, Directrice du Pôle CFCIM-Business France.

© CFCIM



© CFCIM



© CFCIM



© CFCIM



© CFCIM



© CFCIM

Développement à l'international

La CFCIM vous accompagne sur les salons professionnels et sur des missions de prospection B to B *

Agriculture

Du 11 au 14 septembre 2018
SPACE Salon International de l'Élevage et des Productions Animales Renne
Secteurs Cibles Professionnels des Productions Animales et de l'Élevage

Agroalimentaire

Du 30 juin au 2 juillet 2018
FANCY FOOD SUMMER
Salon International de l'Alimentation New York
Secteurs Cibles Fournisseurs de l'Industrie Alimentaire

Du 16 au 20 octobre 2018
SIAL Salon International de l'Alimentation Paris
Secteurs Cibles Fournisseurs de l'Industrie Alimentaire

Industrie

Du 4 au 14 octobre 2018
MONDIAL DE L'AUTO
Salon de l'automobile et de la moto Paris
Secteurs Cibles Professionnels de l'industrie automobile

Du 6 au 8 novembre 2018
EXPOPROTECTION Salon de la prévention et de la gestion des risques Paris
Secteurs Cibles Fournisseurs de tous types de produits, de solutions et de services du marché de la prévention et de la gestion des risques

Du 26 au 29 novembre 2018
ALL4PACK Paris Salon international d'Emballage, de Processing, de Printing et de Manutention Paris
Secteurs Cibles Fournisseurs de tous types d'équipements, solutions et services pour l'industrie de l'emballage

Du 29 novembre au 02 décembre 2018
Pollutec Salon International des Acteurs de l'Environnement et de l'Énergie au service de la Performance Économique Lyon
Secteurs cibles Fournisseurs des acteurs de l'environnement et de l'énergie au service de la performance économique

Transport et logistique

Du 11 au 15 septembre 2018
Automechanika
Salon International de l'Industrie des Services Automobiles
Frankfurt
Secteurs cibles Fournisseurs des acteurs de l'industrie automobile

Infrastructures

Du 21 au 24 novembre 2018
BIG5 Salon International de la Construction Dubai
Secteurs cibles Fournisseurs de la construction, des infrastructures du bâtiment, travaux publics et matériels de chantier

Multisectoriel

Du 15 au 19 octobre 2018
Foire de Canton
Salon de l'Export et de l'Import Guangzhou

Contact : Nadwa EL BAINE
Tél. : 05 22 43 96 23
Email : nelbaine@cfcim.org



Missions de Prospection B to B en Afrique et à l'International

Du 2 au 7 juillet 2018
Mission de prospection B to B multisectorielle
Cameroun-Douala

Du 14 au 20 octobre 2018
Mission de prospection B to B multisectorielle
Bénin - Cotonou

Du 14 au 20 octobre 2018
Mission de prospection B to B multisectorielle
Togo - Lomé

Du 18 au 23 novembre 2018
Mission de prospection B to B multisectorielle
Sénégal - Dakar

Du 2 au 7 décembre 2018
Mission de prospection B to B multisectorielle
Gabon - Libreville

Contact : Amal BELKHEMMAR
Tél. : 05 22 43 96 31
Email : abelkhemmar@cfcim.org

* Ce programme peut être sujet à modification : consulter le site cfcim.org pour plus d'informations.



LE SALON DES TECHNIQUES ET SOLUTIONS POUR L'AGROALIMENTAIRE

Du 25 au 27 septembre 2018

CENTRE INTERNATIONAL DE CONFÉRENCES ET D'EXPOSITIONS DE CASABLANCA



- 5 000 VISITEURS
- 300 EXPOSANTS
- 40 PAYS

Contact : evenement@cfcim.org



Première Foire Solidaire de l'EFA

Offrir une visibilité aux associations et les aider à promouvoir leurs produits, tel était l'objectif de la première Foire Solidaire de l'EFA organisée le 5 mai dernier au Campus de Formation de la CFCIM. L'évènement, qui a remporté un franc succès, a réuni une quarantaine de coopératives qui ont ainsi pu exposer des produits du terroir, des bijoux ou encore des objets artisanaux décoratifs. Cette opération a été organisée avec le concours des étudiants de l'EFA qui ont ainsi accompagné et conseillé les associations pour mieux mettre en valeur leur production. À cette occasion, l'École a été ouverte au public avec au programme des ateliers et visites. *



Le CEFOR Entreprises accueille une délégation mauritanienne

Le CEFOR Entreprises a récemment mis en place des formations au profit d'une délégation de l'Autorité de Régulation mauritanienne, un organisme en charge de la régulation des activités exercées sur le territoire mauritanien dans les secteurs de l'eau, de l'électricité, des télécommunications et de la poste. Les modules ont notamment porté sur les thématiques suivantes : gestion administrative et évaluation du plan de formation, réglementation des télécommunications, écrits professionnels ou encore la gestion des immobilisations. La délégation était composée de cadres (DRH, Responsable Financiers et Secrétaires de Direction). *



Ecole Française
des Affaires

Journée portes ouvertes de l'EFA

LE 7 AVRIL DERNIER, L'ÉCOLE FRANÇAISE DES AFFAIRES (EFA) a

organisé sa journée portes ouvertes afin de faire découvrir son Campus aux futurs étudiants et à leur famille. Une rencontre avec l'équipe pédagogique a également été organisée à cette occasion. 112 élèves bacheliers ont participé à l'opération.



Le CEFOR Entreprises accueille les équipes de la Wilaya de Casablanca

AU COURS DU MOIS D'AVRIL, le CEFOR Entreprises a dispensé trois modules de formation (« Audit et Contrôle de gestion », « Management de Projet » et « Environnement Windows ») au profit des cadres de la Wilaya de Casablanca. La formation s'est étalée sur 15 jours.

Planning des formations du CEFOR Entreprises au 2^e trimestre 2018



Cycles professionnalisants et séminaires	Durée	Rythme	Date de démarrage
Marketing digital	2 jours	Jeudi et vendredi	Jeudi 10 mai
Maitriser les outils du commerce international			
Leadership au Féminin			
Risk management Intégrer, animer et piloter le Risk management dans les processus organisationnels			Jeudi 23 mai
Prévention des Risques - Gestion des conflits individuels et procédure de licenciement			
Perfectionnement commercial – Commerciaux débutants	5 jours	1 jour par semaine généralement les jeudis	Jeudi 28 juin
Cycle de techniques d'expression et de communication français professionnel écrit et oral	60 h	4 heures par semaine le samedi	Samedi 12 mai
Cycle de technique d'expression et de communication anglais professionnel écrit et oral	60 h	Cours du soir	Samedi 19 mai
Métier d'acheteur : savoir acheter avec efficience	5 jours	Semaine 1 : jeudi et vendredi Semaine 2 : jeudi et vendredi Semaine 3 : vendredi	Jeudi 21 juin
Métier de Responsable Ressources Humaines		Semaine 1 : jeudi et vendredi Semaine 2 : mercredi, jeudi et vendredi	
Métier de Responsable Communication		Semaine 1 : jeudi et vendredi Semaine 2 : mercredi, jeudi, vendredi	
Métier d'Assistante de Direction	5 jours	5 samedis généralement suivis	Samedi 19 mai
Métier de Responsable Marketing		1 jour par semaine généralement les jeudis	
Perfectionnement commercial – Commerciaux confirmés			
Métier de Responsable Communication, animation par un collège d'Experts		Semaine 1 : jeudi et vendredi Semaine 2 : mercredi, jeudi et vendredi	Jeudi 21 juin

NB : Les Cycles professionnalisants sont organisés par le CEFOR Entreprises sur le Campus de Formation de la CFCIM à Ain Sebaa. Ces formations sont toutes déclinables en intra-entreprise pour le compte spécifique de votre société.

Pour toute information complémentaire concernant les conditions d'inscription, tarifs et modalités de remboursement par l'OFPP, merci de bien vouloir contacter :

Rédouane ALLAM, 06 67 03 03 25, rallam@cfcim.org
Salma LITIM, 05 22 34 55 98, 05 22 35 02 12, slitim@cfcim.org

Le Coin des Adhérents

Agenda fiscal

Calendrier fiscal de mai 2018

Impôt sur le revenu

1/ Revenus salariaux, traitements, indemnités et émoluments, pensions, rentes viagères : Versement par les employeurs et débirentiers des retenues opérées à la source le mois précédent.

2/ Versement des retenues opérées à la source le mois précédent sur les redevances, rémunérations, cachets et versés à des personnes non domiciliées fiscalement au Maroc.

3/ Déclaration et versement auprès du receveur de l'administration fiscale des prélèvements sur les profits de cessions ou valeurs mobilières et sur les produits de placement à revenus fixes du mois précédent.

4/ Perte de loyer demande de décharge ou de réduction.

5/ Versement de la retenue à la source sur les profits de cession de valeurs mobilières opérées par les intermédiaires financiers habilités teneurs de comptes titres, effectuée sur les cessions du mois précédent.

6/ Versement par les cliniques et établissements assimilés de l'IR retenu à la source sur les honoraires et revenus versés aux médecins non patentables.

Impôt sur les Sociétés

1/ Versement par les sociétés des retenues effectuées le mois précédent sur les produits bruts versés à des sociétés étrangères non résidentes.

2/ Versement de la retenue à la source sur les revenus des valeurs mobilières.

3/ Versement par les sociétés des re-

tenues opérées le mois précédent sur les intérêts et produits de placement à revenus fixes.

4/ Déclaration du résultat fiscal pour les sociétés non résidentes n'ayant pas d'établissement au Maroc, au titre des plus-values résultantes de la cession des valeurs mobilières réalisées au Maroc.

Taxe sur la Valeur Ajoutée

Déclaration et versement avant le 20 du mois (avant la fin du mois pour les déclarations sur support magnétique) par les redevables soumis au régime de la déclaration mensuelle (chiffre d'affaires taxable supérieur ou égal à 1.000.000 de dirhams par an ou sur option).

Demandes d'emploi

Achats et Logistique

15 - F. 28 ans - Master 2 en Achats et Logistique International (Université Mundiapolis en double diplomation Université de Savoie Mont-Blanc) - Nombreux stages dans la logistique et une première expérience en tant que responsable trésorerie - Cherche poste.

Audit et Contrôle de Gestion

16 - H. 23 ans - Diplôme en Audit et Contrôle de Gestion à l'ENCG de Casablanca - Nombreux stages - Bilingue français/arabe et bonne maîtrise de l'anglais - Cherche poste junior.

Conseil et Stratégie

17 - H. 60 ans - Ingénieur grande école française - 31 ans d'expérience dans l'exploitation et le développement, secteurs industriel et financier - Offre ses services et son expérience à des entreprises cherchant à développer leur business et à mettre en œuvre leur stratégie de développement.

Management

18 - H. 39 ans - Bac +5 & Master - 16

années d'expérience Vente & Marketing sur la zone EMEA - Expertise en Distribution B-to-B, Projets et Appels d'Offres, principalement pour les univers « Construction/BTP » et « Industries » - Recherche poste de Directeur Commercial/Directeur Marketing zone Afrique (francophone) - Bilingue anglais, opérationnel en turc & allemand.

Office Management

19 - F. 33 ans - BTS assistante de gestion PME PMI (France) - 10 ans d'expérience professionnelle, acquise essentiellement dans le domaine du BTP (France et Maroc) - Cherche un poste d'Office Manager ou gestionnaire administrative dans le Grand Casablanca - Ouverte à d'autres secteurs d'activités.

Divers

20 - F. 68 ans - Licence métier du transport de l'hôtellerie et du tourisme - Expérience significative dans le développement commercial, le tourisme et l'assistanat de direction - Cherche poste en free-lance - Étudie toutes propositions.

Key Account Manager

21- H - 42 ans - 10 ans d'expérience comme commercial + 10 ans dans le recouvrement - Plus de 5 ans d'expérience en management à travers 4 pays, Irlande, France, Maroc, Emirats - Bilingue français/anglais - Cherche poste d'Account manager/Top account ou Credit manager.

Sécurité

22- H. 53 ans - 27 ans dans l'armée française puis en entreprise - Sécurité des biens et des personnes/Sens du management/Capacité à décider et communiquer/Sérieux et rigueur - Expérience en France et en Afrique - Cherche poste de Manager dans une société de sécurité/Security manager au profit de grandes enseignes/Responsable des moyens généraux - Étudie toute proposition.

► **Siham Hassini**

Tél : 05 22 48 93 17

siham.hassini@diplomatie.gouv.fr



Retrouvez sur
www.cfcim.org,
notre annuaire en ligne
proposant :

- un moteur de recherche par mot-clé
- la liste des entreprises classées par secteur d'activité
- la liste des nouveaux adhérents.

Contacts CFCIM

Service Adhésions

- Séloua El Maataoui
Tél. : 05 22 43 96 11
selmaataoui@cfcim.org
- Wafaâ Laachir
Tél. : 05 22 43 96 48
wlaachir@cfcim.org
- Karim Batata
Tél. : 05 22 43 96 12
kbatata@cfcim.org

Service Visas

- Loubna Marill
Tél. : 05 22 43 96 47
lmarill@cfcim.org
- Chantal Maurel
Tél. : 05 22 43 96 17
cmaurel@cfcim.org

Promotion des Services de la CFCIM

- Fatima-Ezzahra Jamil
Tél. : 05 22 43 29 80
fejamil@cfcim.org

Service Emploi

- Siham Hassini
Tél. : 05 22 48 93 17
siham.hassini@diplomatie.gouv.fr

Appui aux Investisseurs et à la Création d'Entreprise

- Khalid Idrissi Kaitouni
Tél. : 05 22 43 96 04
kidrissi@cfcim.org

Pôle Salons et Évènementiel

- Hicham Bennis
Tél. : 05 22 43 96 27
hbennis@cfcim.org

Missions de Prospection sur les Salons Professionnels en France et à l'International

- Nadwa El Baine
Tél. : 05 22 43 96 23
nelbaine@cfcim.org

Missions de prospection B to B en Afrique et à l'International

- Amal Belkhemmar
Tél. : +212 (0)5 22 43 96 31
abelkhemmar@cfcim.org

Pôle CFCIM-Business France

- Charafa Chebani
Tél. : 05 22 43 96 33
cchebani@cfcim.org

Centre de Médiation pour l'Entreprise

- Khalid Idrissi Kaitouni
Tél. : 05 22 43 96 04
centredemediation@cfcim.org

Parcs Industriels

- Mounir Benyahya
Tél. : 05 22 59 22 04
parcsindustriels@cfcim.org

Campus de Formation

- Mounir FERRAM
Directeur du Pôle Enseignement et Formation
Tél. : 05 22 35 02 12
mferram@cfcim.org

Ecole Française des Affaires

- Amine Barkate
Tél. : 05 22 35 02 12
abarkate@cfcim.org

CEFOR Entreprises

- Laila Benyahya
Tél. : 06 67 03 03 25
lbenyahya@cfcim.org

Communication

- Zineb Bennani
Tél. : 05 22 43 29 82
zbennani@cfcim.org

Délégations Régionales

- Agadir**
► Fatima-Ezzohra Trissia
Tél. : 05 28 84 41 91
agadir@cfcim.org

- Fès**
► Wissale Naaza
Tél. : 05 35 94 30 36
fes@cfcim.org

- Marrakech**
► Siham Belain
Tél. : 05 24 44 94 91
marrakech@cfcim.org

- Meknès**
► Noura Moustir
Tél. : 05 35 52 22 10
meknes@cfcim.org

- Laâyoune**
► Mimouna Tolba
+212 (0)6 66 28 43 33
laayoune@cfcim.org

- Oujda**
► Abdenbi El Bouchikhi
Tél. : 05 36 71 05 71
oujda@cfcim.org

- Rabat**
► Bouchra Chlihah
Tél. : 05 37 68 24 29
rabat@cfcim.org

- Tanger**
► Karima Khdim
Tél. : 05 39 32 22 22
tanger@cfcim.org

Bureau de Paris

- Faïza Hachkar
Tél. : 0033 1 40 69 37 87
paris@cfcim.org

L'association du mois

Association Société Française de Bienfaisance de Casablanca



La Société Française de Bienfaisance de Casablanca est une association Loi 1901 fondée le 5 janvier 1903 sous la Présidence d'honneur de Jean Malpertuy, Consul Général de France à Casablanca. Ce n'est que plus tard qu'elle deviendra la S.F.B. (Société Française de Bienfaisance) de Casablanca. Elle est reconnue d'utilité publique par Dahir. À l'écoute des communautés françaises au Maroc, la S.F.B. vient en aide à nos compatriotes tombés dans le besoin financier ou rencontrant des difficultés d'ordre moral ou médical.

Toutes ses actions, et particulièrement celles de son service social, sont menées en parfait accord et en coordination avec les services ad hoc du Consulat Général de Casablanca.

La SFB, c'est aussi Casa Accueil, pour aider l'intégration des expatriés en organisant des rencontres, des opérations découverte du Maroc et autres activités ; ou les Floralies, foyer de rencontres pour nos anciens.

Parmi les activités de la SFB, il en est une qui lui tient particulièrement à cœur.

Il s'agit des établissements préscolaires, réputés pour la compétence des équipes pédagogiques qui reçoivent et forment, tous les ans, plus de 600 enfants de 2 à 6 ans. Pour certains d'entre eux, en difficulté, le Club du Mercredi propose un soutien scolaire.

Formés aux meilleures méthodes pédagogique, les éducatrices et le personnel administratif permettent aux enfants de suivre, dans un environnement serein et valorisant les programmes de l'Éducation Nationale française au Maroc.

Un effort particulier est porté sur les intelligences multiples ; la valorisation de l'enfant ; l'apprentissage de la langue française, et de la vie en société et des valeurs morales.

À la sortie, les enfants sont largement à niveau pour réussir les tests d'admission dans le système scolaire français au Maroc.

Les inscriptions pour l'année 2018-2019 sont ouvertes. N'hésitez pas à prendre contact avec les directrices des établissements (coordonnées ci-après).

► Contact :

Mers Sultan – Condorcet : Florence Moniolle au 05 22 22 16 06

Maârif : Hélène Gambier au 05 22 25 31 16

Seuls vos dons, cotisations, subventions du Consulat et l'organisation de certaines animations permettent à la SFB de perpétuer son œuvre de solidarité qui est inscrite dans son ADN.

Agenda Culturel

INSTITUT FRANÇAIS

MAROC

► Mai 2018

- **Concert Hoba Hoba Spirit**
Les 18 et 19 mai 2018 au Théâtre 121 - Institut français de Casablanca.
« Des jardins et des Hommes », spectacle de plein air
Le 23 mai au jardin de l'École Supérieure des Beaux Arts de Casablanca.
- **Les Nuits du Ramadan – 12^e édition**
Du 25 mai au 1^{er} juin 2018 dans toutes les antennes de l'Institut français du Maroc
- **Concert Dorsaf Hamdani**
Le 26 mai 2018 au Théâtre 121 - Institut français de Casablanca.
- **Concert Alsarrah & The Nubatones**
Le 27 mai 2018 au Théâtre 121 - Institut français de Casablanca.
- « **Mai 68 ! Cinquante ans après que reste-t-il ?** » - cycle de rencontres (théâtre, cinéma et débats)
Du 29 au 31 mai 2018 à l'Institut français de Casablanca.

► Juin 2018

- **Concert Chorale Casasawt**
Le 1^{er} juin au Théâtre 121 - Institut français de Casablanca.
- **Concert Lila Gnawa Saïd Oughassal**
Le 8 juin au Théâtre 121 - Institut français de Casablanca.

Pour plus d'informations :
Institut français du Maroc
www.if-maroc.org



VINCI Energies, leader marocain

et partenaire du développement de vos projets dans le secteur de l'énergie, du bâtiment et de l'industrie, La première entreprise de haute technicité dans ses domaines d'activité,

Une expertise de pointe alliée à une offre globale dynamique et innovante,
Le partenaire des grandes réalisations du Royaume,

Un effectif de 2200 personnes,

Un rayonnement sur l'ensemble du territoire marocain avec nos agences sur les grandes villes du royaume : Agadir, Fès, Marrakech, Tanger et Oujda plus deux centres de travaux à EL Jadida et Safi ainsi qu'une présence croissante à l'export notamment en Afrique de l'Ouest

VINCI Energies filiale du groupe VINCI, conçoit, installe et maintient des systèmes dans les domaines suivants:

- 
ACTEMIUM > Industrie
Chimie, Mines, Eau et Process Industriels.
- 
OMEXOM > Infrastructures
Production, transport, transformation et distribution
- 
Cegelec > Tertiaire
Courants faibles, courants forts
Génie climatique et fluides
- 
axians > Technologies d'Information et de Communication
- 
citeos > Eclairage public et mise en valeur du patrimoine
- 
VINCI FACILITIES > Exploitation et maintenance multitechniques & facility mangement

www.vinci-energies.com

Contact

Rida LYAHYAOUÏ
Rida.lyahyaoui@vinci-energies.net

62, boulevard Oqba Ibnou Nafia Casablanca
Tél: 05 22 63 90 16 / Fax: 05 22 60 39 16



مصرف المغرب
CRÉDIT DU MAROC
ENTREPRISES

COMMERCE INTERNATIONAL

**DÉCOUVREZ
LA BANQUE RÉFÉRENCE**

**100%*
DE PROMESSES
TENUES**

Ouverture d'un crédit documentaire import sous 4 heures**

Traitement d'une opération de remise documentaire import à J

ISO 9001

BUREAU VERITAS
Certification



www.creditdumaroc.ma



Siège social : 48-58, boulevard
Mohammed V - Casablanca.

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 1 088 121 400 Dhs.
N° RC : 28717. Etablissement agréé en qualité de banque par Bank Al-Maghrib en vertu
de l'arrêté N° 2348-94 du 14 Rabii I 1415 (23 Août 1994) relatif aux établissements de crédit.